

LES CAHIERS

Sol et Civilisation

UNE SOCIÉTÉ EN MUTATION, AVEC OU SANS LES AGRICULTEURS ?

numéro **4**



Sol et Civilisation, association indépendante proche du monde agricole, est un groupe de recherche, d'étude et d'intervention, qui souhaite promouvoir et faciliter un développement fondé sur le rôle de l'homme acteur des territoires et gestionnaire du vivant.

Inspirée par les valeurs humanistes qui ont animé le monde paysan, comme la responsabilité, la solidarité et le sens du bien commun, Sol et Civilisation se propose de repérer, d'accompagner et de faire connaître les innovations du milieu rural, convaincue qu'elles contribuent à faire émerger de nouveaux équilibres de société.

Sol et Civilisation inscrit volontairement ses actions dans la durée et les décline, seule ou en partenariat, selon deux dimensions thématiques :

- la relation des Hommes entre eux et à leur territoire, et plus particulièrement la gestion de la qualité du vivant et le rôle de l'agriculture ;
- la vie économique des territoires et globalement l'aptitude des Hommes à y créer de la valeur.

Seule ou en partenariat, Sol et Civilisation organise et anime des groupes de travail, des études, des débats, des séminaires et des colloques.

Sol et Civilisation appuie également des expérimentations de terrain, ce qui lui permet d'ancrer sa réflexion dans la réalité des territoires. Tous ces travaux font régulièrement l'objet de publications, une « Lettre » trimestrielle, des actes, des « Cahiers » et des rapports.

Enfin, Sol et Civilisation est partie prenante de plusieurs réseaux, français comme européens, sensibles à la dynamique rurale.

Sol et Civilisation

5, rue Joseph et Marie Hackin - 75116 Paris
Tél. 01 44 31 16 61 - Fax 01 44 31 16 74
soletcivilisation@soletcivilisation.fr
Web : www.soletcivilisation.fr

Une société en mutation,
avec ou sans les agriculteurs ?

Dans la même collection
« Les cahiers de Sol et Civilisation »

n° 1 - Se réappropriier les territoires, un enjeu de civilisation (2007)

n° 2 - Revenir au territoire, un enjeu pour le développement (2009)

n° 3 - Développement durable et territoire, un couple en devenir (2010)

UNE SOCIÉTÉ EN MUTATION, AVEC OU SANS LES AGRICULTEURS ?

Les Cahiers de Sol et Civilisation
Numéro 4 - 2012

Nous souhaitons remercier les auteurs de cet ouvrage :

- **Michel Ledru**, président de Sol et Civilisation
- **Olivier Mora**, ingénieur de recherche à l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), et **Guy Riba**, vice-président de l'INRA
- **Charles Perraud**, fondateur de la coopérative « Les Salines de Guérande », membre de l'Institut national des appellations d'origine (INAO) et ancien président de l'association Les Sites remarquables du goût
- **Mickaël Poillion** et **François Thabuis**, agriculteurs dans le Pas de Calais et en Haute-Savoie, ainsi que Romain Vassor, chargé de l'environnement et du territoire chez les Jeunes Agriculteurs, pour sa collaboration dans l'élaboration de cet article
- **François Purseigle**, docteur en sociologie rurale et maître de conférences en sociologie à l'ENSAT-INP (École Nationale Supérieure Agronomique de Toulouse)
- **Dominique Wolton**, directeur de l'Institut des Sciences de la Communication du Centre National de la Recherche Scientifique

Merci également à celles et ceux qui par leurs conseils, supports, lectures et relectures ont accompagné l'élaboration de cette publication

Coordination générale :

Tibaut Caillère, Guillaume Dhérissard et Karine Volclair

Secrétariat de rédaction :

Grégoire Billaud



AVANT-PROPOS

L'agriculture apparaît aujourd'hui au cœur de la plupart de nos débats de société : sécurité alimentaire, qualité de l'alimentation, gestion de l'environnement, mutations énergétiques, préservation des ressources naturelles dans nos territoires, rôle de la science et du progrès technique dans l'innovation, compétitivité de nos économies dans la mondialisation, solidarité entre les peuples... Pourtant, alors qu'elle n'a peut-être jamais été autant considérée comme stratégique, l'agriculture est de plus en plus accusée, sujet de divisions multiples ou mal comprise. Cette situation est-elle vraiment durable ?

« Pas de pays, sans paysans », nous interpellait Raymond Lacombe. Ce cahier s'inscrit dans le sillage de la pensée du président fondateur de Sol et Civilisation. Il vise à comprendre cet apparent paradoxe et à éclairer l'actualité de cette conviction en France, et probablement dans d'autres régions du monde.

Pour ce faire, nous avons fait appel à différents regards et personnalités. Nous n'apporterons pas ici une lecture exhaustive de ce sujet, ô combien foisonnant, et encore moins de réponses définitives. Les auteurs nous livrent leur part de vérité et contribuent chacun à mieux cerner le rôle que jouent ou que pourraient jouer les agriculteurs au sein d'un projet de société en ce début de XXI^e siècle.

Le Cahier est articulé autour de six contributions. Michel Ledru, président de Sol et Civilisation depuis 2003, ancien responsable professionnel agricole, au sein de la FNPL¹ et de la FNSEA² notamment, nous livre un regard rétrospectif sur les évolutions de l'agriculture qu'il a suivies et accompagnées. Il décrit ainsi un développement agricole de l'après Seconde Guerre mondiale qui repose sur un contrat apparemment évident entre le monde agricole et le reste de la société. L'agriculture et les agriculteurs étaient alors considérés

1. Fédération nationale des producteurs laitiers.

2. Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles.

comme des alliés naturels de la modernisation de la société. Performance, progrès technique, amélioration des revenus... ces objectifs convergents participaient d'un progrès plus global : le progrès de l'agriculture, peu remis en cause, était au service du progrès de la société tout entière. Mais de nombreuses tensions ont affaibli cet élan partagé...

Le sociologue François Purseigle propose ainsi d'adopter une nouvelle grille de lecture des rapports agriculture-société pour comprendre les tensions actuelles. Effaçant d'entrée l'idée d'une frontière marquée entre la société et « ses » agriculteurs, il souligne néanmoins que la conjugaison des exigences sociétales et des attentes des agriculteurs ne va plus de soi. L'environnement local, professionnel et technique de ces derniers a profondément changé, transformant dans le même temps les liens entre les agriculteurs eux-mêmes, vis-à-vis de leurs organisations et enfin vis-à-vis des autres acteurs de leurs territoires. Dès lors, pour repenser et reconstruire la position territoriale et sociale des agriculteurs, il insiste sur les défis incontournables qui s'imposent aux organisations professionnelles.

Revenant sur l'analyse prospective « Nouvelles Ruralités 2030 » animée par l'Institut national de recherche agronomique, Olivier Mora et Guy Riba, respectivement ingénieur de recherche et vice-président de l'institut, soulignent les mutations qui ont transformé les territoires ruraux et continuent de structurer leur évolution. De la métropole au rural isolé en passant par le périurbain, l'espace dans lequel se déploie l'agriculture s'est redessiné et les préoccupations qui guident la gestion des territoires ruraux ont évolué. Ces reconfigurations, loin de procéder d'une mise à distance entre l'agriculture et les territoires, font au contraire émerger pour l'agriculture une multitude de « fonctions », nouvelles ou réaffirmées, quels que soient les types de territoires.

Dans ces contributions, les auteurs caractérisent les nombreuses mutations qui ont impacté l'activité agricole, l'organisation du métier d'agriculteur mais aussi la représentation du rôle et de la mission des agriculteurs dans le projet de société. Ainsi s'ils constituent aujourd'hui une minorité, les agriculteurs sont plus que jamais attendus. Mais les ambitions assignées à l'agriculture ne permettent pas toujours de jeter les bases d'un nouveau projet commun dans une société culturellement urbaine.

L'article de Dominique Wolton, directeur de recherche au CNRS³, prolonge les propos qu'il a tenus lors des 20^{es} Assises⁴ de l'association. L'auteur nous propose de resituer la question du lien entre agriculture et société dans la perspective d'un chamboulement plus large du rapport de la société à la nature et à la notion de progrès et de modernité. Alors que le progrès d'après-guerre reposait sur l'idée d'une modernité permettant de dégager l'homme des contraintes de la nature, celle-ci trouve aujourd'hui son sens dans le renouvellement du lien à la nature. Pour l'auteur, le grand paradoxe est de considérer le monde agricole comme le frein d'un tel renversement, alors qu'il s'agit justement de revaloriser cette culture agricole qui n'est autre qu'une nature travaillée par les hommes.

Les deux derniers textes proposent des témoignages d'agriculteurs en activité. Mickaël Poillion et François Thabuis, administrateurs au syndicat national des Jeunes agriculteurs, expriment comment ils voient le métier de jeune agriculteur aujourd'hui. Leur contribution fait écho à l'article précédent. Repositionner l'agriculture au cœur du projet de société, accompagner la post-modernité envisagée par Dominique Wolton, c'est à leurs yeux remettre les agriculteurs au cœur des dispositifs de rencontre, d'échange et de négociation ; dans les coopératives et les filières agricoles comme dans les instances territoriales.

Charles Perraud, paludier guérandais, conclut ce cahier en partageant justement son retour d'expérience sur le territoire des marais salants de Guérande. Loin de se restreindre à une invitation à contempler un terroir atypique et remarquable, l'auteur souligne le caractère exceptionnel de l'engagement des paludiers dans la gestion de cet espace. Cet investissement a permis, en s'appuyant sur le triptyque « un site, des hommes, un produit », de faire du territoire un espace de rencontre, un projet de filière et *in fine* d'élaborer un projet où la prise en charge du vivant est source de modernité et de valeur ajoutée.

Un fil rouge guide ces différentes contributions. Alors que les agriculteurs ont été les compagnons évidents d'une certaine modernisation, leur rôle est

3. Centre national de la recherche scientifique.

4. Réécouter l'intervention de Dominique Wolton à l'adresse : www.soletcivilisation.fr/assises-de-sol-et-civilisation/

aujourd'hui remis en question. Pourtant notre société, soucieuse de trouver des voies nouvelles pour accompagner son « développement durable », est loin d'avoir définitivement tourné le dos à ses territoires ruraux et à la notion de progrès. Il apparaît même un désir de retrouver le vivant sans nier pour autant les acquis de la modernité. Les agriculteurs ne sont donc pas forcément oubliés, mais la partition reste néanmoins à réécrire. C'est probablement pour cela que les auteurs en appellent à des forums pour reconstruire du commun entre projet de société et projets d'agriculture. Il en résulte que la question est moins celle du contrat entre agriculture et société que celle d'une mutation de la société qui ne pourra se faire qu'avec les agriculteurs. Il s'agit donc de construire ensemble une vision commune de l'agriculture dans la société pour engager l'action. C'est cette approche stratégique que nos fondateurs ont souhaité partager en recherchant les conditions et les moyens de lier durablement sol et civilisation.

Sommaire



- 13 **Agriculteurs et société : une alliance pour les territoires du XXI^e siècle**
Michel Ledru
- 29 **Complexité, incertitudes, coexistence : de nouveaux défis pour la profession agricole**
François Purseigle
- 49 **Les agricultures dans le mouvement des territoires**
Olivier Mora - Guy Riba
- 69 **L'agriculture : le renversement anthropologique**
Dominique Wolton
- 81 **Paysan entrepreneur, une posture pour les jeunes agriculteurs aujourd'hui**
Mickaël Poillion - François Thabuis
- 91 **Le sel de Guérande : la mise en valeur exceptionnelle du terroir par les hommes du marais**
Charles Perraud



Michel Ledru

AGRICULTEURS
ET SOCIÉTÉ:
UNE ALLIANCE
POUR
LES TERRITOIRES
DU XXI^E SIÈCLE

Maire de la commune de Bosc-Guérard-Saint-Adrien (Seine-Maritime) depuis 1989, **Michel Ledru** préside Sol et Civilisation depuis 2003. Parmi ses nombreux engagements professionnels il a notamment présidé les jeunes agriculteurs de Seine Maritime et la Fédération nationale des producteurs de lait (FNPL). Il fut également secrétaire général adjoint de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles et membre du Conseil Économique et Social dans les années 80.



DU PAYSAN À L'AGRICULTEUR, ET PROGRESSIVEMENT DES CAMPAGNES AUX ESPACES RURAUX

Tenter d'appréhender les enjeux contemporains d'une nouvelle relation entre les agriculteurs et la société nécessite de prendre un peu de recul sur l'évolution de l'agriculture et de l'agriculteur, longtemps – et parfois encore de nos jours – appelé paysan. Commençons donc par revenir un peu sur le développement agricole en France et en Europe, sans refaire l'histoire de notre agriculture marquée depuis ses origines par des périodes de mouvement ou des temps d'inertie. Remontons les dernières décennies, au tournant de l'après-guerre où il me semble que s'est cristallisée et réalisée une aspiration majeure au changement parmi le monde agricole.

L'avènement de l'agriculteur : une modernisation technique et organisationnelle, et un progrès social

Au début des années 50, les tensions de la guerre s'atténuent mais les esprits, surtout dans les villes, sont encore marqués par les privations, les cartes de rationnement et le pain gris. Dans le monde agricole, le retour à une situation normale s'effectue et les ébauches de modernisation commencent à pénétrer les fermes les plus grandes et les régions les plus céréalières. Assez rapidement, le tracteur remplace la traction animale dans la plupart des champs. Les engrais sont de plus en plus employés et les désherbants apparaissent, mais les « ailes » des appareils de pulvérisation ne sont pas encore aussi déployées qu'aujourd'hui. La « vulgarisation » gérée avec l'administration fait évoluer les habitudes... nos habitudes. Elle devient le « développement » agricole conduit avec et par les organisations professionnelles. Et c'est certainement ce qui a donné à cette transformation sa grande efficacité.

Beaucoup d'agriculteurs sont déjà acteurs d'une économie de marché, et la modernisation agricole accélère la disparition progressive de l'agriculture de subsistance qui perdrait encore dans bien des régions. L'exploitation et son responsable, l'exploitant agricole, sont en devenir. Alors que la France est déficitaire en produits agricoles, il faut produire plus ; être « intensif » est alors un devoir de citoyen ; c'est du civisme.

Outre la modernisation du travail, les paysans trouvent aussi dans ce changement un progrès social – n'oublions pas l'écart des conditions de vie qui séparaient alors le rural de l'urbain. À travers ce projet technique et organisationnel, c'est donc un processus de modernisation sociale que le monde agricole enclenche avec la formation des hommes et des femmes, l'amélioration de la vie quotidienne, le « rattrapage » d'un certain écart de développement entre les campagnes et les villes.

Revenir à ce progrès agricole, c'est constater dans les faits la grande capacité d'évolution du monde agricole. C'est aussi l'occasion de souligner deux dimensions essentielles au sein de cette transformation : la contractualisation et la gestion de proximité.

La politique agricole commune : bien plus qu'une politique de régulation, un contrat entre les agriculteurs, l'État et le reste de la société

Ce processus de développement agricole s'est inscrit dans le cadre d'une politique plus large. L'agriculture fut le premier grand secteur intégré dans le marché commun de l'Europe naissante. La politique agricole commune (PAC) a apporté pour bon nombre de productions un marché relativement protégé – ou en tout cas sécurisé – par des prix indicatifs, des prix d'orientation, des prix de retrait, une protection douanière, ou encore un stockage des excédents. Prudents durant les premières années, les agriculteurs ont vite compris l'intérêt d'une telle politique de sécurisation de leur activité et donc de leurs revenus. Dès lors, ils ont investi et amélioré leur productivité.

N'oublions pas que cet intérêt économique des agriculteurs est allé de pair avec la réponse aux attentes de la société. Cette politique européenne de régulation des marchés des produits agricoles, en somme la première

politique agricole commune, a garanti un prix minimum aux producteurs. Elle a aussi limité la hausse des prix et permis une accessibilité accrue pour tous aux produits de première nécessité. Bien au-delà du seul coût alimentaire, il faut se souvenir que la question de la qualité alimentaire était dès cette époque un objectif d'intérêt général. Jusqu'à récemment, chacun convenait d'ailleurs qu'amélioration de la santé des populations et modernisation agricole étaient deux mouvements intimement liés, grâce à l'amélioration de la qualité sanitaire des productions. Enfin, il me semble essentiel d'observer que cette politique de modernisation agricole a relevé le défi d'autosuffisance alimentaire proposé par l'État et plus largement l'Europe, et permis le développement des exportations. Oui, la PAC a réussi et, bien plus que sur les outils, je pense que c'est sur la qualité du contrat entre le monde agricole et le reste de la société que s'est bâtie la réussite de cette politique non seulement au service des agriculteurs, mais de toute la société...

C'est donc davantage l'identification d'intérêts partagés qui a permis d'engager une telle transformation à somme positive. Avec elle, les agriculteurs ont pu évoluer, se moderniser, investir, alors même que la part du coût de l'alimentation dans le budget des ménages diminuait de moitié.

Force est de constater que ce contrat n'est plus évident aux yeux de tous. Dès lors, une convergence d'intérêts est-elle encore possible ?

Un changement progressif de l'identité des territoires ruraux

Cette transformation agricole a impulsé un changement progressif mais profond dans nos campagnes. En effet, au fil des années, les habitudes commerciales ont évolué. Le producteur de lait n'a plus porté sa motte de beurre au marché, la bourse aux grains est devenue un souvenir. La coopérative ou l'industriel ont collecté le lait alors que le blé était livré au silo de la coopérative ou du négociant. Les filières par produit se sont mises en place, les outils de transformation se sont concentrés, le commerce de distribution a pris un caractère de quasi-monopole, les marques de produits alimentaires sont devenues nationales, européennes voire mondiales. Derrière ce processus de spécialisation agricole puis d'organisation agro-alimentaire, c'est toute une démarche de qualité et de standardisation qui a été accom-

plie, pour des raisons tout à fait légitimes et évidentes du point de vue de l'organisation des acteurs et des marchés. J'ai moi-même accompagné ces évolutions par exemple pour sécuriser le prix du lait. À l'instar de cette « optimisation » agricole, ce sont toutes les campagnes qui se sont spécialisées, fonctionnalisées, devenant ainsi des espaces de support du développement. Force est de constater que dans un marketing développé, l'image des territoires et des régions de production s'est effacée. Une forme de déterritorialisation des productions s'est opérée.

Hier producteur et commerçant, le statut et le revenu paysan étaient fondés sur sa capacité à être à la fois un bon producteur et un bon commerçant pour observer les cours agricoles, négocier sur les marchés, réguler ses productions, etc. Ainsi, il était naturellement acteur à part entière de l'économie et plus largement acteur de et dans son territoire, mais d'un territoire plus fermé, plus autarcique. Derrière cette spécialisation de nos métiers, la filière agro-alimentaire s'occupant de la commercialisation, c'est donc un mouvement plus vaste de spécialisation de nos territoires qui a certainement été à l'œuvre.

Cette transformation des campagnes est-elle sans conséquence aujourd'hui ? Qu'en est-il de la prise en charge des questions environnementales et sanitaires dans cette vision fonctionnelle et spécialisée de nos métiers et de nos territoires ? J'y reviendrai par la suite.



DES RUPTURES PROGRESSIVES OU L'ÉTIOLEMENT DU CONTRAT DE MODERNISATION AGRICOLE ?

L'émergence de nouvelles représentations de l'agriculture et des agriculteurs

La fin des pénuries : l'alimentation n'est-elle donc plus vitale ?

Au fil du temps, la modernisation agricole a imprégné toutes les fermes. Et le spectre de la pénurie s'est progressivement estompé, dès les années 70. La sécurité alimentaire est peu à peu devenue une réalité. Et comment vouloir qu'il en soit autrement, alors que les magasins regorgeaient de denrées, alors que la grande distribution, apparue en force, faisait et fait toujours de la lutte « contre la vie chère » son credo. Pour les nouvelles générations qui n'ont pas connu la guerre, une pénurie alimentaire même momentanée est devenue inenvisageable aujourd'hui.

Dans ce contexte nouveau, les consommateurs, de plus en plus urbains et distants des réalités agricoles, ont progressivement moins compris cette politique agricole, à leurs yeux toujours favorable aux agriculteurs, alors que, nous l'avons vu, elle a aussi su et permis de les protéger des envolées des prix, les préserver de toute pénurie alors qu'ils dépensaient pour mieux se nourrir une part de moins en moins grande de leurs revenus.

À l'orée du XXI^e siècle, une civilisation devenue urbaine ?

Bien que certains experts soulignent que nombre de territoires sont encore reconnus comme ruraux, notre civilisation et les nouvelles générations sont plus urbaines que jamais. Les représentations dominantes du monde agricole ont donc évolué. Peu de citoyens retrouvent aujourd'hui dans la réalité agricole l'image du paysan de leur enfance. Celui qui trayait à la main le bon lait mousseux d'une vache colorée ou qui suivait au pas son attelage en traçant un sillon bien droit. Les agriculteurs et l'agriculture sont ainsi moins

connus que fantasmés et par conséquent de plus en plus interrogés, souvent *via* le marché et le produit.

L'avènement de l'agriculteur entrepreneur, la spécialisation des campagnes, la fin des pénuries, l'affirmation d'une civilisation urbaine, voilà autant de transformations et d'évolutions incontournables si l'on souhaite mieux comprendre les relations entre les agriculteurs et le reste de la société face aux nouvelles attentes et nouveaux enjeux qui ont irrigué progressivement et continuent d'irriguer l'univers agricole et rural.

Des années 80 à nos jours, la montée des problèmes écologiques et sociétaux : l'agriculteur fait peur !

Quand toute une population est rassasiée, si elle ne doute plus de son approvisionnement, elle continue néanmoins de s'interroger. Elle questionne la qualité des produits qu'elle consomme. Elle examine leur composition, leur goût, leur provenance, la façon dont ils sont élaborés. Elle demande des explications sur les composants ajoutés pour augmenter la durée de vie des produits. Elle s'inquiète des effets sur la santé. Elle est probablement aussi plus superficielle privilégiant la forme et l'apparence... Très vite, elle en vient donc à questionner les agriculteurs mais surtout à s'interroger sur les agriculteurs et leur façon de produire. Ainsi, la réussite du développement agricole a discrètement mais durablement changé la nature des attentes alimentaires, au moins en France et en Europe.

D'autant qu'au-delà des crises sanitaires très médiatisées la fin du XX^e siècle voit monter les problèmes écologiques qui finissent eux aussi par atteindre le monde agricole. La question environnementale devient une préoccupation. Dès lors, l'écologie fait une percée soudaine avec de véritables « écologues », mais aussi une écologie plutôt idéologique aux objectifs plus imprécis et qui alimente, aujourd'hui encore, une gesticulation médiatique qui sème le doute et la peur et lui maintient ainsi une certaine audience et un certain crédit. Force est de constater et de reconnaître néanmoins que les questions d'environnement se sont progressivement imposées comme un problème en soi. Aujourd'hui on ne peut pas nier les enjeux notamment en termes de biodiversité et de ressources. Ce sont des questions légitimes auxquelles

nous tous, agriculteurs et organisations agricoles mais aussi institutions et société civile, devons répondre.

Revenons de nouveau sur le processus de modernisation agricole pour tenter de comprendre la difficulté pour les agriculteurs de faire leurs ces nouvelles attentes. En effet, l'interrogation soumise à l'agriculture sur les enjeux environnementaux a été longtemps incomprise par le monde agricole. Selon moi, trois raisons principales l'expliquent. Les remarques sur l'environnement, en particulier sur la qualité des sols, ont d'abord été inaudibles car depuis toujours l'agriculteur a comme premier souci de maintenir et préserver son outil de production, donc au premier chef son sol. Car la terre ne se délocalise pas. Et si les agriculteurs ont provoqué des pollutions, ils travaillent avec le vivant, ils savent que la nature ne pardonne pas les erreurs et que la terre qui les fait vivre doit être respectée... Ces principes sont au cœur de leur métier. Ensuite, le monde agricole a décelé à travers cette rupture environnementale une remise en cause de sa mission productive, fortement symbolique, dans une société de plus en plus sceptique sur son modèle de croissance. Or je reste convaincu que si les conditions de production doivent être améliorées, notamment sur le plan environnemental, notre objectif de production doit simultanément rester une préoccupation d'intérêt général. Enfin, troisième point, si ce ne sont les faits divers ou les dérapages isolés, n'oublions jamais que les agriculteurs n'ont utilisé et n'utilisent aujourd'hui encore que des produits « homologués ». Homologués et longtemps promus par tous : l'État et ses ministères, les instances nationales et européennes à travers des normes, des réglementations et des contrôles. C'est pourquoi on ne peut accuser aujourd'hui le monde agricole d'être seul responsable, pour avoir activement participé à la mise en place d'un système global de production... éminemment logique au demeurant. Souvenons-nous des premières heures de l'agronomie dans nos fermes, lorsqu'ingénieurs, formateurs et techniciens venaient nous aider à mettre en place ce grand changement agricole. J'ai en mémoire ces réunions dans les cantons où chaque agriculteur pouvait s'approprier l'agronomie des sols. « *Lorsque vous produisez Y tonnes de ceci ou de cela, vous prélevez X tonnes d'azote, de phosphore et de potassium. Il vous faut donc les restituer par des apports compensateurs.* » Cette agronomie de la ressource et des flux a longtemps répondu à toutes nos attentes et à toutes les attentes... jusqu'à ce que la complexité du vivant se rappelle à nos bons souvenirs. Notre dispositif de

production, de la parcelle agricole jusqu'au ministère de l'Agriculture, n'avait pas tout pris en compte, par exemple la migration des produits dans les couches successives de la plante, du sol et des nappes...

De la PAC à l'intégration des marchés mondiaux : des agriculteurs dans une économie globalisée

Outre ces préoccupations nouvelles, considérons un changement essentiel dans la sphère économique des agriculteurs. Alors que la politique agricole commune avait permis de construire un cadre sécurisé et régulé, les évolutions et négociations successives en Europe et dans le monde ont inclus au fil des années l'agriculture dans l'OMC¹ et les marchés mondiaux. Sous les coups de boutoir des plus libéraux et des États persuadés de posséder des avantages naturels ou économiques, les droits de douane et de protection aux frontières ont reculé, même disparu dans certains cas. Les différents rounds de l'OMC ont ouvert ou entrouvert beaucoup de frontières. Reconnaissons que ces échanges internationaux sont la réalité d'un monde globalisé. Néanmoins la non-réglementation ou son insuffisance peut les rendre néfastes pour les agriculteurs, en général dramatiques pour les plus pauvres d'entre eux comme pour les populations déjà fragiles par ailleurs. Un marché non organisé est préjudiciable pour répondre à l'enjeu primordial de l'alimentation et des équilibres sociétaux mais aussi pour répondre aux objectifs environnementaux. Les produits agricoles ne peuvent s'inscrire dans un libre-échange incontrôlé, les qualités des terres, les éléments climatiques, la géographie, les aléas politiques, les moyens matériels, les différences culturelles sont trop disparates et font que des échanges de ce type déstabilisent ou font disparaître l'agriculture et les agriculteurs de certaines régions, souvent là où leur présence est la plus indispensable.

1. Organisation mondiale du commerce.



À NOUVELLE SITUATION, NOUVELLES QUESTIONS

Une nouvelle situation ?

La nécessité d'enrichir nos façons de connaître et d'agir avec et sur le vivant

Comment comprendre les ruptures notamment culturelles, sanitaires et environnementales ? Tout d'abord, il n'y a fondamentalement pas de bouc émissaire facilement identifiable pour chacune de ces crises. On perçoit bien qu'une population rassasiée est tout simplement une société autrement plus attentive et concernée. Or toutes ces facultés à interroger l'agriculture, la santé, l'environnement et plus largement la vie, c'est-à-dire la qualité alimentaire, la biodiversité, l'eau et les sols, se heurtent à la complexité du vivant. Si la modernisation agricole a pu s'appuyer sur une mobilisation individuelle et collective des agriculteurs, des organisations professionnelles agricoles et des États, ce dispositif de connaissance et d'action a également besoin d'évoluer pour considérer et gérer effectivement toute la complexité du vivant. Pour autant, faut-il mettre au ban l'agriculteur et le pointer du doigt ? Ce serait remettre en cause sa propre capacité d'évolution, se couper de sa faculté d'innovation, et refuser le rôle de l'homme dans la prise en charge du vivant. Je vois par exemple que mes fils ont amélioré les pratiques de fertilisation et de protection phytosanitaire des plantes. Sur leur exploitation, les apports au sol ont été diminués de plus de la moitié en 20 ans, pour des récoltes de niveaux au moins équivalents. Je constate aussi la capacité d'adaptation de nos institutions qui ont progressivement fait évoluer les normes et réglementations autour des pratiques et de la qualité des productions.

Je note néanmoins que nous – exploitants, organisations professionnelles et institutions – n'avons pas suffisamment su prévenir ces problèmes sanitaires et environnementaux, chacun s'en remettant à son cadre logique d'action et de responsabilité, dans son exploitation, dans ses services, etc. C'est probablement sur cette faculté à être mieux acteurs ensemble de la gestion du vivant et de sa complexité, celle que l'on connaît comme celle qu'on ne connaît pas encore, qu'il nous faut progresser : nous, agriculteurs

dans nos exploitations et nos filières, mais aussi nous avec les institutions et la société tout entière.

L'agriculteur, un acteur au carrefour des marchés mondiaux et de la vie locale : une situation d'étau à dépasser

Ces grandes ruptures écologiques, sanitaires, culturelles et économiques ont profondément modifié la posture des agriculteurs. Hier garant implicite d'un équilibre entre l'économie des marchés agricoles, par son activité commerciale, et une gestion fine de la nature à travers la gestion de la ferme, il se trouve aujourd'hui entre le marteau et l'enclume. Le marteau des marchés vis-à-vis desquels il est de plus en plus distant en tant qu'opérateur, tout en y étant indissociablement lié par son revenu. L'enclume d'une vie locale qui lui rappelle que la fragilité et la complexité des équilibres du vivant et du vivre ensemble restent difficiles à intégrer dans une nécessaire performance agro-économique. Or on perçoit bien que cet étau est le symbole d'une crise de civilisation. Une crise de la capacité à lier développement économique – le revenu agricole, la valeur ajoutée des produits – et préservation de l'environnement – la biodiversité, l'eau, etc. Autrement dit, une crise de la capacité à conjuguer gestion des dimensions marchandes et non marchandes. Or, que ce soit pour optimiser le développement agricole ou améliorer la gestion de la nature, nos outils, nos politiques et nos sociétés ne savent plus traiter que par le marché : en le réglementant avec normes et critères, en cherchant à s'y différencier, ou en laissant faire les prix mondiaux des produits agricoles, qui sont plus marqués par la finance et la spéculation que l'économie et la considération humanitaire. Aucune de ces stratégies à elle seule n'est satisfaisante. Ni celle des territoires « réserves », ni celle de la seule valorisation de « niches », ni celle de la fuite en avant...

Des questions structurantes pour avancer ensemble

L'alimentation, une question mondiale pour les agriculteurs et la société

Ce qui était latent dans la mondialisation des marchés agricoles s'est révélé dramatique depuis 2007 où l'envolée des prix a provoqué les émeutes de la faim. Les prix de certains produits agricoles atteignent aujourd'hui des

variations à la hausse ou à la baisse de l'ordre de 80 à 100 % en l'espace de quelques mois. De telles évolutions hors de toute réglementation économique provoquent de la révolte, s'inscrivent en faux par rapport à la gestion des exploitations agricoles. L'agriculture, secteur indispensable aux besoins primaires des hommes, ne peut s'inscrire et assurer pleinement son rôle à l'aune de la seule finance et spéculation. Ainsi, à l'heure où l'Europe s'apprête à quasi abandonner la PAC, la réponse ne saurait être la mondialisation définitive des biens alimentaires, dont les trois dernières années nous ont montré les dangers et les effets pervers. Des échanges mondiaux de produits agricoles et alimentaires resteront indispensables mais pas dans un marché sans règles, sans contrôle où la finance prime dans la relation économique.

Même si aujourd'hui les conditions ne sont plus celles de la deuxième partie du XX^e siècle, ne serait-il pas urgent d'établir les règles d'une politique agro-alimentaire mondiale adaptée à la situation des États et des continents et préservant ainsi le secteur alimentaire ? Où qu'il soit dans le monde, l'agriculteur a besoin de perspective et de lisibilité du lendemain.

Conduire l'innovation agricole, c'est relier les inconciliables

Comment conduire un développement économique agricole pour tous les agriculteurs tout en préservant l'environnement ? Comment conserver les prairies dans les campagnes quand certains s'en prennent à la consommation de viande, que ce soit pour des raisons alimentaires ou climatiques, liées à ces vaches qui « font grossir » ou dont le système digestif pollue ? Et que ne dit-on pas de la chasse et des chasseurs sur la disparition du gibier dans certaines régions ?

Pour cela il est nécessaire d'accompagner les agriculteurs, donc de reconnaître que les agriculteurs restent un élément indispensable et incontournable de la société comme gestionnaires du vivant. Cela est vrai pour les productions qu'ils fournissent mais aussi pour la qualité de la nature à laquelle ils contribuent. Il faut aussi savoir se remettre en cause. Ce n'est pas se renier, c'est reconnaître les changements nécessaires et s'y adapter.

À différents titres, ces défis me semblent non seulement motivants mais aussi réalistes. L'engagement des agriculteurs a déjà commencé : les produits fermiers, les produits de terroir, les circuits courts connaissent un nouvel essor. Les différentes façons de produire ne doivent pas s'opposer

mais au contraire converger pour renforcer l'image du territoire. En matière d'environnement, des améliorations sont possibles. Bien sûr l'agriculture biologique est une voie, mais d'autres progrès peuvent être réalisés. Regardons par exemple les initiatives de collaboration entre chasseurs et agriculteurs pour restaurer un habitat de qualité et permettre de revitaliser la faune et la flore tout en maintenant l'agriculture et la chasse... Cherchons aussi à innover au sein même des exploitations. La monoculture, la grande parcelle de blé qui borde une autre grande parcelle de blé mérite correction. Une coupure, une « bande nature », quelques arbustes ou une haie à la composition variée sont des correctifs qui, ajoutés les uns aux autres, sont des réponses positives. La bonne volonté et l'objectivité permettront d'avancer et d'aborder des sujets difficiles. À l'inverse, sachons modérer les idées préemballées, par exemple sur la culture de maïs accusée de trop consommer d'eau y compris dans une région comme la miennne, la Normandie si souvent trop bénie des dieux en matière d'eau.



LES TERRITOIRES, CREUSETS D'UNE NOUVELLE ENTENTE

On perçoit toute la pertinence des territoires pour construire ce nouveau contrat. Un contrat qui répond au nouveau paradigme de l'action. Un contrat qui accompagne les agriculteurs dans leur posture stratégique d'acteurs des marchés et de la vie locale. Pourquoi parler de territoires au pluriel ? Je suis convaincu qu'il existe une multitude de territoires à concevoir, de territoires de relation...

Des territoires pour traiter la qualité du vivre ensemble dont on perçoit bien qu'elle ne se limite pas seulement à l'espace rural. Le « mal de vivre » de certaines banlieues offre un écho remarquable au dimanche des Terres de France qui défendait le « vivre en milieu rural » au début des années 90 et la complémentarité possible entre villes et campagnes. Sachons faire territoire autour de cette question commune, de cet enjeu de société qui donnerait davantage de sens au lien ville-campagne au-delà des questions de circuits courts ou des notions de complémentarité...

Des territoires pour faciliter l'innovation agricole, dans et entre les exploitations. Dans le milieu rural, même si elle occupe l'espace, l'agriculture n'est plus l'activité qui conditionne et fait vivre son entourage. Elle n'est plus naturellement connue de tous. Sachons faire territoire pour remettre l'agriculture au cœur du développement de nos régions en termes économiques évidemment mais aussi de qualité de vie et d'environnement. À mes yeux, cette voie territoriale de l'action « ensemble » est porteuse d'une meilleure compréhension mutuelle, bien plus efficiente que le chemin de la communication médiatique. C'est aussi une voie d'équilibre vis-à-vis de la globalisation des marchés agricoles, qui même réglementée ne s'arrêtera pas. Afin qu'elle ne soit pas la machine infernale à broyer ou à affamer les plus faibles, une réponse peut venir des territoires eux-mêmes, au-delà de la nécessaire prise en compte politique par les États ou leurs unions. La diversité des territoires, leur image, leur savoir-faire, leur culture, sont autant d'éléments qui, coordonnés, revaloriseront nos productions.

Des territoires pour maintenir l'homme au cœur du développement. On ne peut se limiter à l'action locale et régionale, il nous faut aujourd'hui penser une régulation mondiale des marchés agricoles, pour répondre au défi alimentaire mais aussi et surtout pour maintenir l'homme et les agriculteurs au cœur du développement. À ce titre, l'Europe peut jouer un rôle stratégique pour promouvoir un territoire mondial de régulation. Alors qu'elle s'apprêtait à jeter par-dessus bord 50 ans de politique agricole commune, n'est-elle pas forte de cette histoire récente ? Et la mieux placée pour entraîner vers une politique agricole mondiale ?

« Faire territoire » ce n'est donc certainement pas seulement borner un espace ou caractériser un lieu physique. C'est avant tout découvrir et stimuler les relations possibles entre un ensemble de stratégies individuelles et collectives à tous les niveaux et entre tous les niveaux dont nous avons vu qu'ils sont intimement liés du local au régional et du national au mondial.



François Purseigle

**COMPLEXITÉ,
INCERTITUDES,
COEXISTENCE:
DE NOUVEAUX
DÉFIS POUR
LA PROFESSION
AGRICOLE**

Maître de conférences en sociologie à l'École Nationale Supérieure Agronomique de Toulouse-Institut National Polytechnique, **François Purseigle** est ingénieur en agriculture et docteur en sociologie rurale. De 2006 à 2008, il a notamment animé avec Bertrand Hervieu, Nonna Mayer et Jacques Rémy, au Centre de Recherches Politiques de Sciences Po-Paris (CEVIPOF), un projet sur la place des agriculteurs dans la vie politique. Il dirige actuellement un programme de recherche qui a pour objectif d'identifier et de caractériser les « agricultures de firme ». Depuis 2004, ses travaux sont récompensés par de nombreux prix scientifiques. Chercheur associé au CEVIPOF, il est également membre du conseil scientifique des Organisations Nationales de Vulgarisation Agricole et Rurale et membre du comité de veille stratégique de l'ACTA, réseau des instituts des filières animales et végétales.¹ Il est l'auteur de nombreuses publications dont *Les Sillons de l'engagement : jeunes agriculteurs et action collective* (L'Harmattan, 2004) et il a notamment codirigé l'ouvrage *Les mondes agricoles en politique* (Presses de Sciences Po, 2010).¹

1. Bertrand Hervieu, Nonna Mayer, Pierre Muller, François Purseigle, Jacques Rémy, *Les Mondes agricoles en politique, de la fin des paysans au retour de la question agricole*, Presses de Sciences Po, 2010.

Longtemps appréhendés au prisme de l'opposition ville-campagne, l'agriculture et les hommes qui la représentent ont souvent été considérés comme en marge de la société. Les mondes agricoles apparaissaient « déconnectés » du reste de la société. Les frontières de cette segmentation sociale sont aujourd'hui plus floues voire inopérantes. Ainsi peut-on s'interroger sur les contours d'un groupe social propre aux agriculteurs au moment même où l'incertitude des positions sociales et politiques des mondes agricoles n'est finalement que la déclinaison d'une lame de fond qui traverse plus largement nos sociétés contemporaines. Avec l'effacement démographique des agriculteurs et le retournement de l'exode rural, les dynamiques démographiques à l'œuvre font écho à l'extension d'une urbanité dominante rendant aujourd'hui la distinction urbain-rural, tout du moins d'un point de vue culturel et politique, moins flagrante. Balayons donc l'idée trop souvent répandue d'une césure entre « la » société et « ses » agriculteurs. À la seule lecture de la presse, il semblerait qu'il y ait les producteurs agricoles ET les autres. Mais parce qu'ils sont attendus et parce qu'ils sont au cœur de nouveaux défis, les agriculteurs ne sont pas « à côté » de la société mais bel et bien constitutifs de celle-ci. Tout à la fois pour des raisons économiques et démographiques, l'agriculture demeure une question d'une actualité majeure. S'ils sont acteurs de la société à part entière, la difficile conjugaison de leurs propres attentes avec les exigences sociétales qui se font plus vives révèle des tensions criantes entre « global » et « local », entre « territoire » et « filière ».

Plus généralement, lorsque les questions agricoles apparaissent dans les médias, c'est très souvent à l'occasion de conflits d'usage plus ou moins virulents. Ces conflits mettant en exergue des rationalités économiques et environnementales qui s'affrontent requièrent une nouvelle posture pour les organisations professionnelles.

L'ambition est ici sociologique et nous souhaitons nous dégager un instant des approches médiatiques pour essayer de donner quelques éléments d'une nouvelle grille de lecture des rapports agriculture-société qui fait écho aux travaux de terrain que nous avons pu réaliser. Plus largement, cette publication invite à réfléchir aux notions de complexité, d'incertitudes et de coexistence qui caractérisent les mondes agricoles.



LES AGRICULTEURS DANS LEUR ENVIRONNEMENT LOCAL : INCERTITUDE DES POSITIONS SOCIALES ET POLITIQUES

Dans nos sociétés contemporaines, quels que soient le territoire ou le groupe professionnel, les positions sociales et politiques sont de plus en plus incertaines. Les mondes agricoles n'échappent pas à la règle, et en cela ils sont bel et bien partie prenante de la société. Si le néo-rural qui vient de s'installer n'est pas certain de rester à la campagne, il en va de même des agriculteurs qui ne sont plus sûrs de pouvoir transmettre leur outil de travail et leur patrimoine. Les prés carrés des uns et des autres ne sont plus les mêmes et la pluralité des acteurs fait écho à leur incapacité à maintenir leurs positions sociales. L'effacement démographique, la mixité des statuts, la mobilité des mondes agricoles, leur fragilité amènent à repenser la place démographique, sociale et politique des agriculteurs.

L'effacement démographique d'une minorité parmi d'autres

La population agricole au sein de la société française est entrée en minorité et sa trajectoire démographique est claire (Hervieu, Purseigle, 2009). 4,5 millions d'actifs agricoles auront disparu durant le XX^e siècle et le nombre d'exploitations agricoles aurait, selon les dernières estimations du recensement agricole de 2010, chuté de 26 % en dix ans. Cette réalité n'est pas que globale, elle est aussi locale. Les mondes agricoles ne sont plus majoritaires au sein même des campagnes françaises, ils appartiennent à une minorité parmi d'autres. En France, au moment où les populations rurales augmentent désormais à un rythme annuel identique à celui de la population nationale (0,7 %), la part des ménages agricoles dans les espaces ruraux ne cesse de diminuer (INSEE, 1999).

Selon les derniers recensements, sur les quelque 490 000 exploitations agricoles et parmi le million de personnes impliquées de façon régulière dans leur activité, on ne dénombrait en 2010 que 604 000 chefs d'exploitation et co-exploitants, soit moins de 3 % de la population active. La reconnaissance accrue du conjoint n'explique qu'en partie la chute de la part de la famille non exploitante dans l'activité des exploitations, 12 % en 2010 contre 19 % en 2000 : nombre de conjoints non co-exploitants n'y participent pas du tout et les enfants sont également moins nombreux à travailler sur les exploitations. Au total, les actifs agricoles familiaux sont en recul au profit du salariat qui prend une place plus importante. Dans des exploitations qui adoptent des formes sociétaires diverses, 17 % du travail est ainsi assuré par des salariés permanents, hors cadre familial, contre 14 % en 2000 (ministère de l'Agriculture, recensement agricole 2010).

Moins nombreuse dans toutes ses composantes familiales, la population agricole française est également vieillissante. En 2007, parmi les chefs d'exploitation et co-exploitants professionnels, seuls 30 % ont moins de 40 ans. Les études récentes le confirment, le nombre d'agriculteurs âgés de moins de 30 ans aura été divisé par deux en douze ans (Lefebvre, 2009, 2010). Pour cette classe d'âge, on ne dénombre plus, en 2006, que 25 000 jeunes agriculteurs alors qu'ils étaient près de 50 000 en 1994. Il n'y a jamais eu aussi peu d'agriculteurs mais également aussi peu d'enfants d'agriculteurs susceptibles de reprendre les exploitations de leurs parents. Si, en 1970, on dénombrait chez les hommes de 40 à 59 ans près de 30 % de fils de paysans, ils ne sont plus que 3 % aujourd'hui.

Le nombre de départs deux fois supérieur au nombre d'installations contribue aussi largement à cet effacement démographique. Toutefois, il n'y a pas de crise des vocations en agriculture. Avec plus de 15 000 inscrits dans les répertoires départementaux à l'installation, le nombre de candidats demeure en effet important. Le métier d'agriculteur est désiré et, si les experts s'accordent à dire que le nombre d'agriculteurs ne devrait pas cesser de diminuer pour atteindre les 320 000 en 2020, c'est certainement pour d'autres raisons. Parmi celles-ci, la question foncière. Si le territoire français non agricole ne cesse de se développer (7 403 000 ha en 2007 contre 4 431 000 en 1950), il n'en demeure pas moins que, sur le million d'hectares libéré en moyenne chaque année, seuls 10 % quittent la superficie agricole utile. L'idée souvent répandue d'une disparition des terres agricoles au profit du

béton et du bitume camoufle une autre réalité, celle de la concentration des systèmes d'exploitation. Sur les 900 000 hectares qui restent disponibles pour l'agriculture, 500 000 ha sont destinés à l'installation et 400 000 ha servent à l'agrandissement d'exploitations en place (Lefebvre, 2009, 2010), selon des dynamiques de concurrences intra-professionnelles dans l'accès à la terre.

Une gouvernance partagée

La fin de l'exode rural des campagnes européennes, loin d'être une reconquête agricole ou industrielle, constitue au contraire l'extension d'une urbanité dominante dont le corollaire est une mobilité accrue (quotidienne, hebdomadaire ou encore selon les âges de la vie des populations). Urbanité n'est pas synonyme d'urbanisation : la première qualifie des modes de vie et de relations sociales qui se retrouvent traditionnellement en milieu urbain, alors que la seconde est relative à l'extension de la ville et de ses infrastructures. Ainsi, si l'exode rural avait vidé les campagnes pour faire d'elles des espaces agricoles, l'exode urbain signe d'un point de vue culturel et politique la fin des campagnes agricoles et leur incorporation dans un espace urbain illimité. L'environnement local des agriculteurs n'est plus forcément un environnement agricole. Sous l'effet de l'urbanisation, les surfaces agricoles apparaissent dans certaines régions en recul, les agricultures urbaines et périurbaines se développent et les nouvelles exigences environnementales participent à la redéfinition de l'occupation des terres. Conséquence de ces nouvelles occupations, l'agriculteur est désormais confronté à la difficulté de se loger à proximité de son exploitation tant la hausse du foncier bâti est importante.

Malgré les nouvelles perspectives qu'il offre, le dynamisme démographique des campagnes françaises conduit à une remise en cause du contrôle de la profession agricole sur le foncier. Ce caractère multifonctionnel des espaces ruraux favorise l'émergence de conflits d'usage d'un nouveau type entre les acteurs économiques et sociaux locaux. La fonction économique et de production traditionnelle est aujourd'hui concurrencée par les fonctions résidentielle, récréative et de conservation (environnement). Les conflits de voisinage se multiplient autour de nombreux enjeux : la constructibilité et le

zonage, les infrastructures, la chasse, les nuisances diverses ou encore la gestion des ressources en eau. Les relations entre ville et campagne dont les frontières sont de plus en plus diffuses se transforment donc avec l'essor des mobilités (personnes, biens, information) et l'évolution des modes de vie (Mora, 2008). Même si le nombre de maires agriculteurs a diminué de moitié en 20 ans (Mora, 2008) et bien qu'ils ne représentent plus que 2 % du corps électoral, les agriculteurs possèdent toutefois encore un poids politique local important, notamment parce qu'ils se mobilisent davantage comme actifs ou retraités que les autres catégories socioprofessionnelles dans les instances de gouvernance que sont les mairies.

Toutefois, l'arrivée de nouveaux acteurs dans l'espace local entraîne une évolution dans les modes de gouvernance des territoires, et si les agriculteurs restent fortement engagés dans la vie associative et politique locale (clubs, conseil municipal, associations), il n'en demeure pas moins que les jeux d'acteurs se complexifient et que la place qu'ils occupent dans la gestion territoriale est sujette à convoitise, voire remise en question. Comme si la concurrence politique entre acteurs locaux se jouait avant tout sur les scènes départementales et régionales et même s'ils s'opposent moins que d'autres aux effets de la décentralisation, les agriculteurs sont moins bien représentés dans les conseils généraux et régionaux.

La coexistence de mondes agricoles aux ambitions diverses

Si l'environnement local des agriculteurs rassemble de plus en plus une majorité d'acteurs non agricoles, il s'y déploie également des réalités agricoles différentes. En effet, lorsque les agriculteurs ont encore un voisin agriculteur, ce dernier ne partage pas forcément la même vision du métier ni les mêmes logiques sur les plans technique, stratégique, ou patrimonial (Hervieu, Purseigle, 2009). Ainsi, à côté des formes d'agriculture traditionnelles, construites autour de la figure du chef d'exploitation et mobilisant une main-d'œuvre principalement familiale, se développent des formes entrepreneuriales diverses, pour certaines extrêmement financiarisées et abstraites où le personnel est majoritairement salarié. À côté d'une agriculture familiale de plus en plus sociétaire, se développent de nouvelles pratiques et

formes d'organisations reposant sur des dispositifs de prestations intégrales du travail agricole (du labour à la récolte) et des tâches qui y sont associées (comptabilité, informatique, gestion patrimoniale...). La délégation « intégrale » de l'exploitation agricole dans toutes ses composantes offre les contours d'une nouvelle division du travail entre ce que l'on pourrait appeler des firmes de sous-traitance et un « dit exploitant » qui ne souhaite plus assurer la gestion d'un patrimoine familial souvent « en sursis ». Elle témoigne d'une inversion totale du rapport « travail et gestion salariale vs travail et gestion familiale ». Les nouvelles réalités de l'entreprise agricole qui ne s'incarnent plus forcément dans celles de l'exploitation agricole familiale sont aussi des réponses à de nouvelles contraintes technologiques et territoriales, et tendent à se développer notamment en périphérie des grandes agglomérations urbaines de l'Europe occidentale. Quand il demeure encore agricole, le territoire est le siège de nouvelles formes de coexistence entre producteurs aux attentes diverses vis-à-vis de leur environnement socio-économique. Ces évolutions, dont la description constitue un nouveau champ pour la sociologie rurale et agricole, impliquent que nous repensions les contours des politiques agricoles et notamment les dispositifs d'aide à l'installation à l'échelle des territoires.

Un local à géométrie variable, où se croisent enjeux techniques et enjeux sociopolitiques

L'environnement local peut également revêtir différentes formes. Comme l'a souligné la sociologue Kate Mailfert, dans sa thèse relative aux réseaux sociaux et à l'installation en agriculture, la communauté locale ne se résume plus au village (Mailfert, 2008). Le développement poussé des NTIC² a largement contribué à la définition d'une nouvelle proximité. Souvent précurseurs dans l'usage de l'outil informatique, de nombreux agriculteurs « surfent » sur les réseaux sociaux. On estime à 60 % aujourd'hui le taux d'exploitations professionnelles connectées. Que ce soit dans un but professionnel ou personnel, ils maîtrisent désormais les outils qui leur permettent d'entrer en relation avec des personnes de tous horizons. Et les impacts de ces phénomènes ne sont pas à sous-estimer car ils participent activement à la

2. Nouvelles technologies de l'information et de la communication.

redéfinition de leur environnement local, en accédant à une diversité d'espaces géographiques et virtuels. Le local n'est plus seulement l'espace où se tissent des liens sociaux à l'intérieur d'un groupe ou dans un voisinage (Mailfert, 2008). Les relations sociales se redéfinissent donc autour de nouveaux types de communications, permettant une ouverture sur le monde et participant à l'enrichissement des relations sociales. Le local peut aussi prendre la forme d'un espace numérique où règne la communication virtuelle (Mailfert, 2008). Ces nouvelles relations sociales participent de la volonté de dépasser le sentiment d'isolement et de solitude décrit plus bas.

Sur un plan professionnel, il s'agit de construire des espaces de savoirs et de compétences alternatifs. Ainsi, les nouvelles générations d'agriculteurs se détachent volontiers de leur groupe de pairs locaux traditionnels au profit d'une communauté virtuelle où se partagent des expériences techniques variées. Ce détachement s'accompagne d'une réticence à l'égard des organisations plus formelles. À l'inverse de certains groupes institués où l'on ne retrouve pas cette écoute et démarche participative du conseil et de l'innovation techniques, ces réseaux informels offrent sur la « toile » des lieux d'expression partagée au service de la « Preuve » (co-construction de la preuve économique et/ou scientifique des choix qui ont été faits sur l'exploitation). L'individu devient ainsi juge de ce qu'il fait : chacun devient expert. Ces réseaux sociaux sont également des lieux de réassurance identitaire. La technique devient dans un second temps un prétexte pour aborder d'autres sujets (notamment d'ordres sociaux). De la rencontre entre les enjeux sociaux et les enjeux techniques naissent des tentatives de réponses politiques qui nourrissent de nouvelles formes de mobilisation et de contestation.

La position territoriale et sociale des agriculteurs ne va donc plus de soi. Elle nécessite d'être repensée et reconstruite au regard de l'émergence de nouveaux acteurs, d'enjeux auxquels ils sont confrontés, mais aussi pour répondre à certaines attentes qui sont les leurs : pouvoir vivre du prix de leurs produits et produire par-delà les normes, obtenir une reconnaissance sociale et locale et se libérer de certaines contraintes du quotidien.



DE NOUVEAUX DÉFIS POUR L'ORGANISATION DE LA PROFESSION AGRICOLE

Les constats faits précédemment imposent que soient relevés, par les organisations professionnelles agricoles, de nouveaux défis. N'oublions pas que les OPA ont été pensées et construites à la fin du XIX^e siècle (cf. les premières « boutiques aux engrais ») et refondées pour la plupart après la Seconde Guerre mondiale pour accompagner dans le changement technique, économique et social une majorité professionnelle. Or, comme nous l'avons rappelé, les agriculteurs sont une minorité parmi d'autres au sein des campagnes françaises à la faveur d'un retournement de l'exode rural. Celui-ci n'est pas le fait d'une reconquête agricole mais bien au contraire d'une montée en puissance de la fonction résidentielle.

Reconnaissons qu'accompagner professionnellement et syndicalement une minorité n'est pas la même chose qu'accompagner une majorité. Dans un tel contexte, les représentations et les instruments de l'action ne sauraient être les mêmes.

Contre « le prêt-à-penser », offrir des outils pour négocier et se projeter au sein des filières

C'est en proposant des solutions innovantes que les paysans sont devenus des agriculteurs et ont su répondre aux attentes d'un milieu et de toute une société. Plus qu'un chef d'entreprise, l'agriculteur est avant tout un technicien. Les agriculteurs sont demandeurs de techniques, scrutant toute innovation susceptible d'améliorer encore un peu plus leur outil de travail. De nombreuses attentes se portent donc sur la mise en contact avec les différents acteurs qui participent à la diffusion de l'innovation. Les agriculteurs sont de plus en plus attentifs à tous les collectifs qui initient et proposent un certain nombre d'outils permettant de répondre aux exigences actuelles de l'agriculture moderne dans le respect de leur autonomie de décision. Les nouvelles générations d'agriculteurs ne cherchent plus des

réponses toutes faites. Ils souhaitent échanger des expériences et ne pas seulement appliquer un modèle. Ils aspirent à construire une palette de réponses à leurs questions qui, pour certaines, dépassent le seul acte de production pour aller vers la gestion du risque de commercialisation, l'évaluation économique et financière de projets et plus généralement réduire les noyaux d'ignorance qui entourent leurs activités.

En outre, l'exercice des activités agricoles se complexifie. Les agriculteurs ne se définissent plus par l'appartenance à une même communauté de métier mais bel et bien à des filières aux exigences techniques et économiques différentes. Tout comme dans l'espace local, l'espace des filières se construit autour d'une pluralité d'acteurs aux rationalités différentes. Il convient donc pour les organisations d'offrir des clefs de lecture des nouvelles scènes interprofessionnelles au sein desquelles ils évoluent.

Les organisations professionnelles doivent notamment fournir des outils pour la négociation. Elles doivent également être en mesure de repérer les signaux faibles en matière d'innovation. Devant l'incertitude des positions économiques et sociales qui caractérise les métiers de l'agriculture, elles doivent offrir des outils de prospective permettant aux exploitants de se projeter. La financiarisation des activités agricoles renforce le sentiment d'incertitude et témoigne des difficultés que les mondes agricoles éprouvent lorsqu'il s'agit de penser « les marchés ».

Disposer d'instruments pour dépasser les controverses, prendre en compte de nouvelles exigences sociétales

L'espace rural est le lieu où s'opposent des logiques différentes, les acteurs en présence ne fondant pas leurs actions sur les mêmes rationalités : rationalités économiques vs rationalités environnementales. Ce choc des rationalités sous-tend bon nombre de controverses, et les agriculteurs cherchent à comprendre pourquoi les calculs de rentabilité économique dictant les choix technologiques ou les mesures de pollution peuvent être remis en cause.

L'organisation de la profession doit donc être repensée pour répondre au désir de reconnaissance sociale des agriculteurs et accompagner le dialogue avec

d'autres parties prenantes du territoire partagé. Confrontés à des situations de crises et conflits d'usage qui entourent leurs productions, les agriculteurs souhaitent mieux saisir le sens des controverses qui entourent leurs pratiques professionnelles. La plupart des agriculteurs, même les meilleurs, n'y sont pas préparés ! Ils souhaitent disposer d'outils leur permettant d'apprendre à décrypter les conflits, tous ces moments « chauds » qui mettent en cause leur identité de techniciens et celle de producteurs « modernes ».

Le risque est mesurable, l'incertitude ne l'est pas. Or la mise en débat des questions agricoles tient moins à des situations de risque que d'incertitude. Rappelons ici que l'incertitude naît de l'ignorance des individus face à un phénomène dont ils ne connaissent pas toutes les dimensions et tous les contours. En situation incertaine, un individu ne peut mobiliser des informations objectives comme les probabilités. Le savoir ainsi mis en œuvre résulte davantage d'un construit social, fondé à la fois sur un système de valeurs et une expérience antérieure personnelle et collective. Il est possible de parler dans ce cas de risques subjectifs ou encore de croyances plus ou moins stabilisées. Chaque individu fait ce qu'il croit être le mieux. Parce que les territoires ruraux ont changé et parce que la nature des conflits n'est plus la même, les organisations professionnelles doivent reprendre la main dans la construction de « forums » au sein desquels le dialogue pourra être renoué entre agriculteurs et ruraux.

Il apparaît intéressant d'analyser ces controverses agricoles selon une approche de la complexité pour mieux en percevoir les enjeux. Reconnaître l'existence de la multiplicité des interactions et de leurs dynamiques complexes, c'est aussi reconnaître l'existence de noyaux d'ignorance de la part du « profane » comme de l'expert de sa situation qu'est l'agriculteur. Face à un système complexe, nul ne possède une compréhension parfaite des phénomènes en jeu. Le savoir, technique ou scientifique, ne peut être que partiel.

Abordées sous cet angle, les situations de débats conflictuels et de contestation apparaissent comme autant d'opportunités de faire émerger des éléments nouveaux susceptibles d'apporter des solutions aux problèmes. Ces éléments nouveaux peuvent être des informations, des dimensions du problème ou même des acteurs insoupçonnés jusqu'alors. Pierre Lascombes (2001) parle de « productivité sociale » des controverses, qui lorsqu'elles sont ainsi approchées de manière positive permettent de rendre politiquement

gouvernables des situations complexes. Callon et al. (2001) qualifient quant à eux ce processus d'interaction de « démocratie technique ». Ils distinguent trois formes possibles de démocratie technique : l'instruction publique par laquelle le profane acquiert progressivement par la formation le savoir d'expert considéré comme la seule vérité ; le débat public où experts et profanes échangent leurs expertises et où le savoir local est perçu comme un enrichissement du savoir scientifique ; et la coproduction des savoirs où le profane participe activement au processus d'élaboration des connaissances et où l'enrichissement est mutuel.

Ceci passe par une meilleure connaissance des acteurs de la scène environnementale, tels que les associations de défense de l'environnement. Parce que ces dernières participent au débat démocratique et qu'elles deviennent des interlocuteurs privilégiés, il convient de mieux les identifier et de caractériser leurs actions. Ainsi, alors que les actions des organisations traditionnelles nées de la société industrielle n'étaient pour l'essentiel que l'expression de rapports catégoriels ou de classe, celles portées par ces nouveaux mouvements environnementalistes redonnent toute leur dimension aux identités des acteurs qui participent à ces mouvements. Fonctionnant à travers le rassemblement d'acteurs qui n'inscrivent pas leurs actions dans le cadre des intérêts d'un groupe particulier (elles peuvent réunir tout à la fois des citoyens, des politiques, des scientifiques, des acteurs économiques concernés par un projet), ces associations se définissent aussi par la diversité des revendications qu'ils expriment (Lascoumes, 1994).

Là où le syndicalisme est peut-être également attendu, c'est dans la construction d'un corpus de valeurs dynamiques en lien avec la société et mutualisables au sein de la profession. Les organisations professionnelles sont attendues dans la définition de ce que sont les biens et services environnementaux pour lesquels les agriculteurs doivent être rémunérés. C'est en proposant des outils pour être pro-actif dans l'élaboration de ces définitions qu'ils pourront dépasser une logique de compensation dans laquelle ils ne se reconnaissent plus. Il s'agirait pour elles de promouvoir et faire reconnaître un statut de producteur de biens et services environnementaux qui irait bien au-delà du statut tant décrié de jardinier de l'espace, à la faveur de la construction de nouveaux modèles économiques. Et ce, alors même que la quête de compétitivité se fait plus vive avec la libéralisation croissante des marchés et l'ouverture des économies européennes.

L'indispensable exigence de solidarité intra-professionnelle

Dans un tel contexte, il y aura ceux qui auront plus de difficultés à rester dans cette course à la croissance durable. Un des enjeux qui s'impose à la profession tient à la mise en place de mécanismes de solidarité autour de la reconversion professionnelle et du salariat. Il s'agit donc de penser à la fois les processus d'entrée et de sortie du métier. Les entreprises agricoles sont résolument tournées vers la mobilité sociale et professionnelle. Cette mobilité, relevant plus de l'initiative que de la contrainte, est liée tout à la fois à l'arrivée de personnes ayant déjà exercé une activité antérieure hors agriculture et à un nombre croissant de départs précoces. La figure du paysan naissant et mourant sur une ferme repliée sur elle-même est bel et bien révolue ! L'agriculture est une activité qui peut se choisir en avançant dans l'âge, mais qui peut également se quitter précocement. L'insertion en agriculture n'est plus une question de sexe, d'âge ou de filiation. L'identification au groupe des agriculteurs passe et passera de moins en moins par la naissance. Ces nouveaux venus d'ailleurs, qui participent à un nombre important d'installations, seront certainement parmi les piliers de l'entreprise agricole de demain si l'on accepte de faire évoluer les dispositifs d'aides à l'installation qui aujourd'hui normalisent plus qu'ils n'accompagnent ! Néanmoins, si la substitution progressive du travail des actifs familiaux agricoles par le travail salarié offre une grande diversité de métiers et de statuts ouvrant la voix à la professionnalisation et à l'insertion d'un public de plus en plus large, nul ne peut nier les recompositions des liens sociaux à la campagne. Le délitement des sociabilités villageoises témoigne de mondes ruraux atomisés. Même à la campagne, les relations libres et affranchies prennent le pas sur les formes traditionnelles du lien social ! Les exploitations familiales, définies par l'engagement de tous les membres de la famille dans la mise en valeur de l'exploitation, régressent au profit des exploitations individuelles pour lesquelles seul le chef de famille est actif agricole. Ainsi, les agriculteurs apparaissent de plus en plus seuls dans l'exercice de leur profession.

La nouvelle donne agricole repose aussi sur la situation d'isolement et de vie solitaire vécue par bon nombre de jeunes agriculteurs et salariés de l'agriculture. Près du tiers des hommes chefs d'exploitation affrontent seuls les

difficultés qu'ils rencontrent sur leurs exploitations. Cette situation est plus que jamais préoccupante. Les agriculteurs apparaissent de plus en plus seuls dans la réalisation de leurs activités, dans la prise de décision et l'exercice de la responsabilité professionnelle. Le portrait des agriculteurs français s'incarne moins dans celui d'un groupe que dans celui d'un individu seul sur son tracteur. L'image d'Épinal du couple agricole et de ses rites a bel et bien volé en éclats. L'individualisation de l'installation et du travail en agriculture a profondément déstabilisé le modèle familial défendu dans les années soixante par les agriculteurs « modernistes ». Le modèle de l'installation en couple fait place progressivement à celui de l'installation individuelle avec toutes les conséquences que cela comporte en termes de gestion du temps de travail, mais aussi en termes d'insertion socioprofessionnelle et donc d'engagement.

Mais le sentiment de solitude peut être également le reflet d'une vie privée parfois difficile. Le célibat, phénomène de société, se vit difficilement au sein des mondes ruraux, notamment chez les hommes, qui sont les plus touchés. Les nouveaux contours du célibat agricole traduisent immanquablement une précarisation du métier d'agriculteur et témoignent des fractures sociales à l'œuvre au sein de cette profession. Contrairement à un célibat urbain qui n'est pas forcément synonyme d'isolement relationnel ou de sentiment de solitude, le célibat agricole s'accompagne très souvent d'un grand mal-être. Cantonnés généralement dans des activités de production traditionnelles, les agriculteurs célibataires vivent plus difficilement les crises conjoncturelles qui sont survenues ces dernières années. L'engagement au sein des organisations professionnelles ne suffit pas à pallier l'éclatement définitif des structures villageoises qui, jadis, maintenaient les célibataires dans des réseaux de sociabilité où les craintes et les doutes pouvaient s'exprimer (Purseigle, 2005). Aujourd'hui le mal-être, souvent invisible et caché des agriculteurs, se vit seul. Ainsi, et au-delà d'éventuels problèmes financiers, le sentiment d'isolement social ressenti par certains agriculteurs en couple ou non peut contribuer grandement à des situations de malaise au sein de l'espace local (Purseigle, 2005).

Par ailleurs, l'isolement social dont sont victimes certains agriculteurs et ruraux se double aussi d'un phénomène de précarisation. En mars 2011, la

caisse centrale de la Mutualité sociale agricole dénombrait 33 974 ressortissants de la MSA bénéficiaires du revenu de solidarité active. Parmi eux, 10501 foyers agricoles non-salariés et 23473 salariés agricoles (CCMSA, 2011). D'après l'INSEE, dont les chiffres sont repris dans un rapport IGAS-CGAAER³, le taux de pauvreté en conditions de vie pour les ménages dont la personne de référence est agricultrice serait supérieur à 10 % (IGAS, p. 106). Comme le soulignent Dominique Jacques-Jouvenot et Jean-Jacques Laplante, dans leur très bel ouvrage consacré à la santé au travail en agriculture (2009), pas moins de 22 % des exploitants agricoles peuvent être considérés comme des travailleurs pauvres. Ils ne sont que 14 % parmi les autres catégories de travailleurs indépendants. La France comme d'autres pays d'Europe occidentale voit émerger de nouvelles formes d'agriculture de subsistance ou de relégation. La « survie » est le lot de nombreux producteurs et salariés agricoles qui demeurent encore les grands « invisibles » de l'appareil statistique agricole.

À ces situations de précarisation et de non-reconnaissance s'ajoutent également des conditions d'acquisition du foncier moins favorables. Les jeunes agriculteurs et les salariés agricoles sont les premières victimes de la raréfaction de l'offre immobilière locative et vénale à la campagne. Il n'est pas nécessaire d'aller jusqu'au Brésil pour trouver de jeunes paysans « sans terre ».

La flexibilité, la mixité et l'ouverture dont témoignent les métiers agricoles imposent donc que l'offre d'accompagnement dans le processus d'insertion soit garantie.

Alimentant de nombreux imaginaires, les territoires ruraux ne pourront rien à eux seuls face à l'exclusion urbaine et la précarisation des leurs. De nombreuses actions d'insertion de personnes en difficulté existent et méritent d'être encouragées. Cependant les mondes agricoles n'offriront pleinement un vivier d'emplois que si les appareils de représentations professionnelles, les établissements de formation et les pouvoirs publics sont associés conjointement à de nouveaux dispositifs d'insertion permettant de mieux gérer et sécuriser une mobilité et une pratique professionnelle ne devant plus être synonyme d'isolement. Dans de tels dispositifs, les agriculteurs peuvent offrir un solide réseau d'organisations susceptibles d'orienter des individus fragilisés.

3. Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux.

Nul doute qu'à condition d'en faire l'un des enjeux de sa propre modernité la profession agricole à travers son maillage mutualiste, coopératif et syndical est en mesure d'offrir, à tous ceux qui en ont été privés, une participation à l'échange social. C'est à cette condition que les agriculteurs pourront eux aussi contribuer à la lutte contre l'exclusion et peut-être ainsi renouer un dialogue positif avec le reste de la société. Il s'agit bien là d'un chantier prioritaire pour une politique qui ne doit plus occulter l'éclatement des mondes agricoles, mais les accompagner dans leur diversité.



Dominés tour à tour par une lenteur du changement puis par les certitudes autour de la notion de progrès, les mondes agricoles sont aujourd'hui confrontés à des incertitudes quant à la gestion de ces espaces. Ces incertitudes sont le fruit du regard porté par des usagers de ces espaces qui n'y sont pas nécessairement propriétaires, ni producteurs : de ce point de vue les notions de patrimoine et de production qui étaient déterminantes pour analyser les transformations des sociétés rurales au lendemain de la Seconde Guerre mondiale doivent être mises en perspective avec les notions de résidence, de « droits de regard », de cadre de vie et d'environnement.

La montée en urbanité que nous connaissons signifie la coexistence au sein des espaces ruraux non seulement de plusieurs fonctions mais aussi de populations multiples dont les intérêts et les représentations dans la gestion de ces espaces divergent et créent *de facto* des incertitudes quant à leur avenir. Cette réalité oblige à abandonner des paradigmes aussi structurants que l'opposition ville-campagne, société urbaine-société rurale et même la notion de spécificité radicale appliquée aux mondes agricoles.

D'autre part, la conquête du métier d'agriculteur est confrontée aujourd'hui à l'émergence de nouvelles formes d'organisation de la production et à la crise des métiers rencontrée dans d'autres professions (médecins, enseignants, avocats...). Ce constat ne signifie pas la disparition des agricultures familiales mais leur recomposition en profondeur et leur coexistence avec d'autres formes d'agriculture.

Nous voyons apparaître une double coexistence s'agissant de la question agricole : coexistence des agriculteurs et des métiers de l'agriculture avec d'autres milieux professionnels, coexistence des fonctions de production agricole avec des fonctions de résidence et de production de l'environnement mais aussi coexistence au sein de la sphère agricole de plusieurs mondes agricoles se substituant à la construction d'une profession homogène.

Face à cette situation, il convient donc que les agriculteurs trouvent dans leurs organisations des arènes qui, dans le respect des individualités, contribuent à la construction de nouvelles alliances en donnant les codes du dialogue, participent avec les acteurs locaux à l'émergence de nouveaux lieux d'échange et proposent des clefs d'analyse des phénomènes conduisant aux incertitudes qui entourent leur pratique professionnelle.

Nota bene. Cet article reprend certains éléments d'une communication intitulée *Les Agriculteurs dans leur environnement local, positions & attentes*, réalisée à l'occasion de l'assemblée annuelle Coop de France - Métiers du grain, 15 novembre 2010, avec l'appui de François Bevilacqua et Jérôme Simon, ingénieurs agronomes. Il renvoie également à la réflexion autour des controverses environnementales menée avec Geneviève Nguyen, maître de conférences en économie à l'École nationale supérieure agronomique - INP Toulouse. L'auteur tient également à remercier Thibaut Caillière et Pierre Compère pour leurs lectures attentives.

Pour aller plus loin...

- Bevilacqua F., 2010, *Analyse comparative des services-conseils en agro-environnement offerts par les coopératives à leurs producteurs en France et au Québec*, mémoire de fin d'études ENSAT, 207 p.
- Callon M., Lascoumes P., Barthe Y., 2001, *Agir dans un monde incertain - essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil.
- Hervieu B., Mayer N., Muller P., Purseigle F., Remy J., 2010, *Les Mondes agricoles en politique*, Presses de Sciences Po.
- Hervieu B., Purseigle F., 2007, « *Images et imaginaires agricoles : histoire d'une (dés)illusion marchande* », *Demeter*, Paris, pp. 9-36.
- Hervieu B., Purseigle F., 2009, « *Les Mondes agricoles dans la société française* », *Administration* n° 223, septembre-octobre, pp. 81-84.
- Hervieu B., Purseigle F., 2009, « *Pour une sociologie des mondes agricoles dans la globalisation* », *Études rurales*, janvier-juin, pp. 177-200.
- IGAS, 2009, *Pauvreté, précarité, solidarité en milieu rural*.
- Laplante J.-J., Jacques-Jouvenot D., 2009, *Les Maux de la terre : regards croisés sur la santé au travail en agriculture*, Éditions de l'Aube.
- Lascoumes P., 1994, *L'Éco-pouvoir, l'Environnement et la Politique*, Paris, La Découverte.
- Lascoumes P., 25 janvier 2011, « *La productivité sociale des controverses* », communication au séminaire EHESS-CNRS-MNHN « *Penser les sciences, les techniques et l'expertise aujourd'hui* », Paris.
- Lefebvre F., 2009, « *Démographie agricole. La France doit-elle craindre l'avenir ?* », *Demeter* 2009, pp. 223-248.
- Mailfert K., 2008, *Réseaux sociaux et installation en agriculture : étude comparative de la contribution des réseaux sociaux à l'accès aux ressources des nouveaux agriculteurs en France (Dordogne) et aux USA (Iowa)*, Thèse INP-ENSAT.
- Mora O., 2008, *Les Nouvelles Ruralités à l'horizon 2030*, éditions Quae.
- Purseigle F., 2005, « *Les Malaises du monde paysan* », *Regards sur l'actualité* n° 315, La Documentation française, novembre, pp. 41-57.

Olivier Mora



Guy Riba

**LES AGRICULTURES
DANS
LE MOUVEMENT
DES TERRITOIRES**

Ingénieur de recherche à l'Institut national de recherche agronomique (INRA), **Olivier Mora** s'intéresse aux transformations des territoires sous l'angle des relations ville-campagne, et de la place de l'agriculture, de la forêt et de la nature, en mobilisant des méthodes de prospective. Ces recherches ont fait l'objet de publication sur la qualification des produits agricoles et des espaces ruraux, sur les devenirs des ruralités, sur les futurs usages non-alimentaires de la biomasse et sur les interactions entre agriculture et territoire. Sociologue et ingénieur agronome de formation, il travaille depuis 2006 au sein de la Délégation à l'expertise et à la prospective (Depe) de l'INRA et participe actuellement à différents programmes au niveau européen, national ou régional.

Chercheur de renommée internationale, auteur de nombreux articles scientifiques et d'ouvrages de référence, **Guy Riba** s'est intéressé aux moyens de lutte alternatifs contre les insectes ravageurs des cultures puis à la gestion de la recherche au sein du département de zoologie de l'INRA. À la direction générale de l'institut, il a notamment impulsé la recherche sur les biotechnologies, les réseaux d'expérimentation, les observatoires. Il a animé avec Olivier Mora la prospective *Les nouvelles ruralités à l'horizon 2030* (Quae, 2008) et termine actuellement son mandat de vice-président de l'INRA. Il assure par ailleurs l'animation de plusieurs conseils d'orientation dont l'ACTA.

L'agriculture est confrontée à une mutation de son espace traditionnel d'inscription, la campagne, ainsi qu'à une transformation des filières agro-industrielles et à des crises incessantes (sanitaires et environnementales) qui remettent en cause les systèmes de production, de commercialisation et de transformation. Les incertitudes sur les évolutions à venir de l'agriculture concernent à la fois la consommation alimentaire, le territoire et l'économie de la filière agro-alimentaire (notamment du fait de la réforme de la PAC). Nous proposons ici de nous focaliser, à partir d'une démarche prospective, sur la question de l'insertion territoriale de l'agriculture, en adossant la réflexion à quatre scénarios d'évolution des ruralités à l'horizon 2030¹.



ÉLÉMENTS D'ÉVOLUTION DE L'AGRICULTURE FRANÇAISE

Une grande diversité d'agricultures coexiste aujourd'hui en France depuis l'agriculture conventionnelle, tournée vers les marchés internationaux ou l'agro-industrie, jusqu'aux agricultures de qualité (AOP, IGP, bio), en passant par l'agriculture de proximité (circuits courts, restauration collective) et les multiples formes de diversification des activités des exploitations agricoles (agrotourisme, par exemple).

Cependant, le nombre d'exploitations agricoles diminue rapidement, de - 3 % par an, et cela se traduit par une augmentation des surfaces moyennes. On compte ainsi 507 000 exploitations agricoles en France en 2007 dont 326 000 exploitations professionnelles. En 2007, la taille moyenne des exploitations professionnelles est de 78 hectares, soit 12 hectares de plus qu'en 2000. Plus de la moitié de la surface agricole française est exploitée par le quart des exploitants².

1. L'INRA a engagé en 2006 un travail visant à élaborer des scénarios d'évolution des ruralités à l'horizon 2030. Cette réflexion collective a été portée par un groupe d'experts de diverses disciplines et de diverses institutions et de prospectivistes. Pour une présentation plus détaillée de l'étude, voir Mora O. (coord.), 2008, *Les nouvelles ruralités à l'horizon 2030. Des relations villes-campagnes en émergence ?*, Éd. Quae, 112 p.

2. Agreste, 2008, « *Enquête sur la structure des exploitations agricoles en 2007. 326 000 exploitations professionnelles* », *Agreste Primeur*, n° 215, 4 p.

Même si le modèle de l'agriculture familiale reste dominant, deux tendances se dessinent aujourd'hui. Tout d'abord, une agriculture de métier apparaît où l'activité agricole n'est que l'une des composantes d'un revenu diversifié au sein d'un ménage pluriactif. En second lieu, les formes d'agriculture sociétaires (GAEC et EARL) connaissent un fort développement : elles constituent 41 % des exploitations en 2007, contre 10 % en 1998. Tendanciellement, ce second type d'agriculture évolue vers un modèle de l'agriculture de firme du fait de son assise capitalistique « mais s'en distingue par son capital essentiellement familial et non financier »³.

Enfin, sur le territoire français, la spécialisation agricole régionale s'accroît et induit une homogénéisation des espaces agricoles. Parallèlement, la diversification des activités (transformation des produits, vente directe, agrotourisme) se maintient. Les exploitations diversifiées correspondent à 22,6 % des exploitations en France et à un tiers de l'emploi agricole total. Les activités liées à des circuits courts sont pratiquées dans 16 % des exploitations (données RGA 2000). Plus globalement, les petites exploitations perdurent et participent à l'emploi et au développement des territoires.

Soumise à de multiples pressions économiques et sociales, l'agriculture doit construire aujourd'hui son insertion sur les marchés en consolidant sa relation aux consommateurs, en améliorant sa contribution à la gestion des écosystèmes, et en renforçant son ancrage dans des espaces de plus en plus mouvants (urbanisation, écologisation) et sujets d'attentes multiples.

En effet, le contexte spatial et social de l'agriculture évolue. Désormais, l'agriculture est non seulement présente dans les espaces ruraux, mais aussi dans les aires d'influence des villes qualifiées d'aires urbaines par l'INSEE. En 2000, l'agriculture localisée dans l'espace à dominante urbaine représente entre 40 et 45 % des exploitations, de la surface agricole utilisée et des unités de travail de l'agriculture française⁴. Ainsi, près de la moitié des surfaces totales cultivées en céréales sont situées en zone périurbaine, ainsi qu'un bovin sur trois. L'agriculture urbaine présente quant à elle des caractéristiques particulières : ce sont de petites exploitations avec une forte

3. Voir les réflexions de B. Hervieu et F. Purseigle (« Pour une sociologie des mondes agricoles dans la globalisation », 2009, *Études rurales*, n° 183, pp. 177-200).

4. Gille F., 2002, « Elles cultivent la moitié des céréales et élèvent un tiers des bovins - 44 % des exploitations dans l'urbain et le périurbain », *Agreste Primeur*, n° 117, 5 p.

représentation du maraîchage, et une part importante d'actifs ayant une activité en dehors des exploitations. Cette imbrication croissante entre espaces cultivés et espaces urbanisés n'est pas sans conséquence sur les activités, les pratiques et l'organisation du travail agricole. Ainsi, la nouvelle géographie agricole est polarisée par la ville selon une logique concentrique, et la rente foncière qui reste au cœur de ces phénomènes est désormais liée aux pressions urbaines qui s'exercent à travers les anticipations d'urbanisation.



MUTATIONS TERRITORIALES EN COURS : L'ÉMERGENCE DE NOUVELLES HYBRIDATIONS ENTRE RURAL ET URBAIN

Il est devenu banal de faire remarquer que le territoire rural où s'insère l'activité agricole connaît actuellement de fortes mutations sous l'influence de la mobilité des personnes, des biens, des informations et de l'évolution des styles de vie. La fin de l'exode rural et son inversion, les transformations des modes de vie et de l'imaginaire associé à la campagne, et les dynamiques économiques de métropolisation sont en train de fabriquer de nouveaux territoires.

D'un point de vue démographique, les migrations résidentielles des ménages vers les zones rurales engendrent un accroissement de la population des espaces ruraux qui se traduit de deux manières : à la périphérie des grandes villes, c'est le phénomène de périurbanisation qui domine avec le développement d'une urbanisation diffuse dont la marque est l'habitat pavillonnaire ; dans les espaces ruraux éloignés, les bourgs ruraux et des petites villes se repeuplent⁵. Portées par les mobilités, ce sont de nouvelles hybridations entre villes et campagnes qui apparaissent dans les territoires.

5. Morel B. et Redor P., 2006, « *Enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005 - La croissance démographique s'étend toujours plus loin des villes* », INSEE Première, n° 1058, 4 p.

L'effet des mobilités sur les espaces ruraux

Les mobilités résidentielles vers les espaces ruraux suivent pour une large part les trajectoires de vie et la situation des individus dans le cycle de vie. En majorité, ce sont des jeunes couples avec enfants, des retraités, parfois des migrants européens⁶, qui s'installent à la campagne. Ces mobilités sont déterminées par une évolution des modes de vie, qui traduit la recherche d'une maison avec jardin, d'un accès à la propriété individuelle, d'un cadre de vie agréable ou d'une certaine proximité avec la nature. À l'opposé, les jeunes sont nombreux à quitter la campagne pour venir en ville et suivre des études supérieures. L'apparition de nouveaux âges de la vie (notamment avec l'augmentation de la durée de vie et le vieillissement de la population européenne), la recomposition des familles et la diminution de la taille des ménages contribuent à une accélération de ces dynamiques migratoires. De manière générale, l'attractivité des territoires ruraux se renforce soit pour ses qualités propres qui sont survalorisées, voire mythifiées (si l'on considère la persistance du mythe de la solidarité villageoise), soit du fait d'une urbaphobie ou d'un caractère répulsif de la ville (pollution, stress, cadre de vie...).

La campagne prend un sens particulier dans un moment d'explosion des mobilités individuelles qui traduit l'avènement d'une pluralité de styles de vie⁷. Les individus par des déplacements incessants cherchent à valoriser les qualités différentielles des lieux et à s'inscrire dans une diversité de milieux sociaux (professionnels, affinitaires, familiaux, etc.). C'est là un signal faible mais qui marque une transformation profonde du rapport à l'espace. Des individus, dits multi-appartenants, entretiennent des liens réguliers avec une pluralité de territoires, pas forcément contigus, et sont multi-localisés à la fois en ville et à la campagne. Ils cultivent une diversité d'inscriptions dans des réseaux sociaux, notamment en construisant des séparations entre la sphère professionnelle et la sphère privée⁸ ou bien, en recherchant des

6. L'évolution de ces migrations européennes vers les campagnes françaises dépend notamment de l'évolution des marchés fonciers et immobiliers en France et dans les pays concernés, mais aussi de l'évolution des modes de transport, en particulier du développement de dessertes locales par des compagnies aériennes low-cost.

7. Urry J., 2005. *Sociologie des mobilités. Une nouvelle frontière pour la sociologie ?* Armand Colin, Paris, 253 p.

8. Sencébé, Y., 2004. « Être ici, être d'ici. Formes d'appartenance dans le Diois (Drôme). » *Ethnologie française*, vol. 34, n° 1, pp. 23-29.

formes d'appartenance multiple. Ces évolutions entraînent des changements dans les temporalités de la vie quotidienne et transforment les espaces vécus. Les flux et reflux de personnes dans les territoires ruraux, dont les mobilités touristiques sont la manifestation la plus évidente, rythment les activités qui y ont lieu, avec parfois de fortes variations cycliques (si l'on pense aux pics de fréquentation saisonnière par exemple). Le temps de présence effective des personnes sur les territoires ruraux devient déterminant pour les activités, en particulier pour les services aux personnes⁹.

L'intégration des espaces ruraux aux aires métropolitaines

Les espaces ruraux sont transformés par la métropolisation qui est à la fois un phénomène économique, spatial et social. Au plan économique, la métropolisation est un processus d'agglomération des activités économiques dans des centres urbains interconnectés entre eux à l'échelle mondiale. L'agglomération des activités génère des « externalités positives » (pour la connaissance, la recherche et l'innovation, les transports...) qui bénéficient aux acteurs économiques. La métropolisation se traduit par une concentration de fonctions économiques dites supérieures (fonctions de gestion, de conception-recherche, de prestations intellectuelles, de commerce inter-entreprises et de culture-loisirs, d'après les critères INSEE) dans de grandes métropoles. Le terme de métropolisation traduit le rôle central des grandes villes dans la mondialisation des échanges. Les métropoles, qui concentrent les hommes, les biens et les connaissances, sont connectées entre elles à l'échelle mondiale par de puissants réseaux de transports et de communication. Largement déconnecté de sa base territoriale, le réseau des métropoles forme une économie en archipel¹⁰ qui concentre les activités économiques dans des pôles urbains séparés par des hinterlands.

9. Voir les travaux de Christophe Terrier. Certaines personnes subissent ces évolutions, car elles n'ont pas la capacité de maîtriser leur temps et de choisir leurs lieux de vie et de travail ; elles sont contraintes à des mobilités forcées ou même à l'immobilité, ce qui constitue un facteur d'exclusion important. À l'inverse, des mobilités d'individus socialement très homogènes sur un territoire attractif sont susceptibles de produire des phénomènes de « gentrification » où une catégorie d'individus se réserve l'usage d'un territoire.

10. Veltz P., 2005, *Mondialisation, villes et territoires. L'économie d'archipel*, Éd. PUF, 288 p.

Au plan de la structuration spatiale, la métropolisation se double d'un mouvement de concentration des populations. Un mouvement d'urbanisation périphérique transforme les espaces ruraux. La zone d'influence des métropoles s'éloigne de plus en plus du centre métropolitain. Ce mouvement se traduit par une expansion des zones urbanisées sur des espaces de plus en plus vastes.

L'aire métropolitaine est une nouvelle échelle territoriale qui émerge à travers les transformations décrites ci-dessus. Celle-ci rend inopérante l'usage des dichotomies traditionnelles urbain/rural et donne naissance à des territoires hybrides. Ce sont des espaces fragmentés et mixtes mêlant une urbanisation diffuse, des terres agricoles, des bois et des espaces naturels. Ces espaces sont porteurs d'enjeux de cadre de vie, de coexistence des activités, de continuité des écosystèmes, de préservation des ressources en eau. Les espaces agricoles sont encore fréquemment considérés par les aménageurs comme des espaces de nature ou comme des espaces ouverts, qui ont vocation à répondre aux demandes des résidents métropolitains, voire comme une réserve foncière pour l'urbanisation. En effet, les enjeux urbains de construction des logements, d'infrastructures de transports ou de zones d'activités exercent de fortes pressions sur les usages des sols. Pour autant, ces périphéries des pôles urbains gardent majoritairement une morphologie rurale et les habitudes de consommation et de mobilité des individus qui y vivent sont caractéristiques de l'urbanité (comme dans le reste de la société).

Des espaces ruraux structurés par des réseaux de petites villes et basés sur une économie résidentielle

Les espaces ruraux hors influence métropolitaine connaissent des transformations démographiques, sociales et économiques tout aussi importantes, bien que moins fréquemment soulignées.

Ces espaces ruraux, qui se pensaient uniquement sous l'angle de leur appartenance sectorielle agricole, voient leur organisation sociale et économique se transformer face à l'arrivée de nouvelles populations¹¹. Le mouvement démographique de migration vers les campagnes est bien connu dans les pays occidentaux sous le terme de « counterurbanisation » ou « exurbanisation ».

Il semble, si l'on suit l'hypothèse avancée par Hervé Le Bras¹², aller dans le sens d'une redistribution généralisée de la population sur le territoire. Le repeuplement des zones rurales, qualifié parfois d'exode urbain, et abusivement assimilé à l'étalement urbain, ne saurait se réduire à un desserrement urbain, car il existe en dehors des aires d'influence des métropoles.

L'abandon d'une vision sectorielle agricole du rural (où l'agriculture figurait une sorte d'avenir inéluctable du rural sous l'impact conjugué de l'exode rural et de la modernisation agricole) se double d'une attention renouvelée à l'espace environnant : paysage, cadre de vie et nature. Mais alors que les espaces ruraux étaient pensés uniquement sous l'angle du déclin démographique, de la zone résidentielle dortoir, ou très ponctuellement du « haut lieu » touristique, on redécouvre l'importance des bourgs ruraux et des petites villes dans l'organisation territoriale. Grâce aux réseaux de bourgs ruraux et de petites villes, les individus ont accès à des services de proximité et en partie à des emplois. Cette seconde hybridation entre des espaces ruraux et des réseaux urbains fait émerger des territoires ruraux, qui ont des caractéristiques propres du point de vue des activités économiques, du rapport à l'espace et à la nature, et de la gouvernance.

En effet, ces espaces ruraux sont marqués par la croissance de l'économie résidentielle¹³, qui résulte pour partie de l'augmentation des mobilités. Ainsi, les activités tertiaires assurent maintenant le plus gros des emplois ruraux et de leur dynamique¹⁴. Du point de vue de l'emploi, l'agriculture a perdu son rôle prépondérant : elle représente aujourd'hui moins d'un emploi rural sur dix. La part des emplois industriels localisés en commune rurale croît, pour représenter près d'un emploi sur quatre. Cependant, l'industrie rurale subit actuellement les effets des crises et des restructurations, et ce, d'autant plus directement qu'elle est orientée sur des activités utilisatrices

11. En moyenne, le taux de croissance démographique est de + 0,8 % par an entre 1999 et 2006 dans les espaces ruraux, alors qu'il était nul entre 1990 et 1999.

12. Voir Le Bras H., 2007, *Les 4 mystères de la population française*, Odile Jacob, 304 p. L'auteur note que l'on a observé dans d'autres pays d'Europe des situations similaires de dynamiques démographiques extramétropolitaines.

13. Talandier M., « *Un nouveau modèle de développement hors métropolisation. Le cas du monde rural français* », thèse de doctorat, Paris, université Paris-12 Val-de-Marne, Institut d'urbanisme de Paris, 2007.

14. Plus de 50 % au niveau français, 42 % dans l'espace à dominante rurale mais avec une croissance annuelle de 2 % (INSEE).

de main-d'œuvre et à faible capacité d'innovation technique. Globalement, les territoires ruraux connaissent des dynamiques économiques diversifiées et de fortes recompositions des activités¹⁵.

L'intérêt pour la nature qui s'affirme et se généralise dans la société s'exprime particulièrement dans les espaces ruraux, parfois en provoquant des conflits. Les « objets de nature » sont fortement publicisés et mis en débat à différentes échelles territoriales ; ils apparaissent comme des *biens communs territorialisés*¹⁶ à préserver contre les effets négatifs des activités humaines et des technologies et sont l'objet de politiques publiques spécifiques. Au-delà, c'est l'ensemble des espaces ruraux qui tend à être reconsidéré sous l'angle de la publicisation et de la nature¹⁷. Ces évolutions traduisent une appropriation des enjeux naturels par les individus, au sein des territoires, qui est à l'origine de phénomènes de patrimonialisation du territoire.

Gouvernance des territoires ruraux

La gouvernance des territoires ruraux connaît également des évolutions du fait des configurations d'acteurs publics et privés impliqués dans les territoires ruraux, mais aussi des recompositions des dispositifs d'action publique. Les acteurs des territoires ruraux se diversifient : résidents permanents, multi-appartenants, touristes, associations, collectifs d'acteurs, entreprises. Sous l'effet des recompositions sociales et de l'intensification des relations entre espaces ruraux et urbains, les jeux d'acteurs se complexifient. De nouveaux acteurs tendent à s'affirmer dans la gouvernance locale, tels que les associations de résidents ou les associations d'environnement, tandis que des acteurs traditionnels du rural (les agriculteurs notamment) connaissent un affaiblissement de leur pouvoir, ce qui est particulièrement visible si l'on considère le recul du poids de la profession agricole dans la représentation politique des communes rurales.

15. Aubert F., Schmitt B., Blanc M., « *Les espaces ruraux, refuge d'activités déclassées ou milieu attractif pour de nouvelles orientations productives* », in Sylvestre J.-P. (dir.), *Agriculteurs, ruraux et citadins. Les mutations des campagnes françaises*, Dijon, Educagri-CRDP, 2002, pp. 251-272.

16. Lascoumes P., Le Bourhis J.-P., 1998, « *Le bien commun comme construit territorial* », *Politix* n° 42, pp. 37-66.

17. Hervieu B. et Viard J., 1996, *Au bonheur des campagnes (et des provinces)*, Ed. de l'Aube.

Sous l'effet des politiques successives de décentralisation, qui reste inachevée, trois acteurs affirment leur rôle politique dans les territoires : les régions, les métropoles, les structures d'intercommunalité. La généralisation des dispositifs d'intercommunalité a radicalement changé les dispositifs d'action publique dans les territoires ruraux. D'autres acteurs territoriaux innovants du point de vue des modes de gouvernance, comme les pays, connaissent des évolutions plus chaotiques. Au-delà des discours de rationalisation des échelles territoriales, la mise en débat des enjeux territoriaux et la participation des acteurs locaux à la délibération publique restent au cœur des enjeux de gouvernance dans un contexte particulièrement mouvant et incertain.

Concernant la construction des politiques publiques agricoles, de nouveaux acteurs apparaissent, à savoir les collectivités territoriales, des régions aux parcs naturels régionaux en passant par les départements et les communautés d'agglomération. Ces nouveaux acteurs de l'agriculture interviennent, par exemple, en mettant en place des politiques d'installation agricole, d'appui à l'agriculture périurbaine ou à l'agriculture biologique. Ils s'intéressent notamment aux systèmes alimentaires à travers l'appui à la mise en place de circuits de proximité [développant l'approvisionnement local pour la restauration collective]¹⁸. Ils interviennent aussi, au titre de leur compétence en matière de planification (plan local d'urbanisme, schéma de cohérence territoriale), dans la gestion foncière à travers la protection des espaces ouverts et la préservation des espaces agricoles (tels que les dispositifs de zones agricoles protégées ou les périmètres de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains).

Au niveau européen, la territorialisation de la politique agricole commune est envisagée dans la réflexion sur le devenir de la PAC. En effet, « le secteur agricole ne peut désormais plus s'affranchir du territoire ; de même qu'un projet de territoire n'a de sens que s'il intègre les enjeux des différents secteurs d'activités. » (Berriet-Sollic et Trouvé, 2010). Il s'agit de passer d'une logique sectorielle à une logique territoriale en favorisant la coordination des acteurs territoriaux (à travers les produits de « qualité territoriale ») pour mieux utiliser les ressources spécifiques locales et en adaptant la

18. Sur les questions de circuits courts et du rôle des collectivités territoriales, voir les travaux du groupe de travail « Agriculture et alimentation » du Réseau rural français, animé par Yuna Chiffolleau. <http://www.reseaurural.fr/gtn/alimentation-agriculture>

production agricole pour répondre aux demandes locales, environnementales et sociales. De telles politiques pourraient, par exemple, soutenir la production de services de proximité, aider au développement de circuits de production et de consommation au sein même des territoires, mais également favoriser des circuits d'approvisionnement locaux des exploitations agricoles (par exemple pour l'alimentation animale). Ces politiques permettraient de rendre « moins dépendantes les dynamiques agricoles locales [...] de la concurrence accrue sur des marchés mondialisés ». Mais c'est également la dynamique en cours d'écologisation de la politique agricole européenne qui est interrogée, et en particulier la pertinence d'une division de la politique agricole en deux piliers distincts. L'écologisation de la politique agricole européenne va-t-elle dans le sens d'un ajustement à la marge du modèle agro-industriel (2nd pilier) ou d'une refondation des systèmes de production agricole qui irait vers la généralisation d'un modèle d'agro-écologie (1^{er} pilier) ? (Deverre et Sainte-Marie, 2008). Pour autant, de grandes incertitudes demeurent quant au devenir du budget de la politique agricole commune, face à une crise économique et financière sans précédent et dans un contexte d'essoufflement du projet européen.



QUATRE TRAJECTOIRES D'ÉVOLUTION DES RURALITÉS À L'HORIZON 2030

À partir des réflexions précédentes, menées au sein d'un groupe de travail, nous avons envisagé les ruralités à venir en 2030. Un aspect majeur du devenir des ruralités identifié dans la prospective réside dans l'intrication grandissante des dynamiques urbaines et rurales. La prospective « Nouvelles ruralités » a pris le parti d'examiner le devenir des territoires ruraux en partant des dynamiques conjointes des villes et des campagnes et en faisant l'hypothèse que ces relations villes-campagnes se transforment sous l'effet des mobilités individuelles et des flux d'informations, de connaissances et de biens. En « déconstruisant » les relations villes-campagnes puis en « reconstruisant » les éléments de cette relation autrement, chacun des

scénarios envisagés compose à sa manière, selon son principe, des espaces agricoles, forestiers, naturels et urbains, des activités économiques, des dynamiques de l'habiter et des formes de mobilités. Quatre scénarios d'évolution à l'horizon 2030 de la prospective ont été élaborés qui sont présentés ici très rapidement :

I. les campagnes de la diffusion métropolitaine

Étalement des grandes villes et migrations périurbaines, intenses mobilités des résidents périurbains, une économie résidentielle peu qualifiée, des espaces fragmentés. Une gouvernance de la métropole par défaut, et de fait déterminée par les choix de localisation des ménages et des activités économiques.

II. les campagnes intermittentes des systèmes métropolitains

Très grande mobilité entre ville et campagne des individus ; multi-appartenance et multi-localisation des individus ; territoires ruraux attractifs et bien connectés aux métropoles ; une économie présentielle et agricole ; multiplication des usages temporaires des espaces, parfois source de conflits ; des espaces patrimonialisés ; une gouvernance hybride (public/privé) par club ou animée par des collectivités territoriales.

III. les campagnes au service de la densification urbaine

Des mobilités limitées par la hausse du prix de l'énergie. Concentration des populations dans les villes qui se densifient. Les grandes villes intègrent des formes de micro-campagnes intra-urbaines (parcs, bois, espaces agricoles). Des espaces ruraux fonctionnalisés et ségrégués. Une gouvernance directe par la métropole.

IV. les campagnes dans les mailles des réseaux de villes

Les mobilités se portent vers les villes, petites et moyennes, et les bourgs ruraux qui attirent de nouveaux résidents par leur qualité de vie. Une articulation entre économie résidentielle et productive (filiales agro-alimentaires) au sein des territoires. Des espaces en mosaïque, des milieux diversifiés. Des instances intercommunales de projet associant les acteurs locaux.

Ces quatre scénarios ne sont pas exclusifs les uns des autres ; ils ont été illustrés à travers quatre études de cas dans les régions Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Basse-Normandie. On a pu constater ainsi que les trois scénarios tendanciels (1, 2 et 4) étaient présents ou émergents dans la plupart des régions observées.



LES AGRICULTURES DANS LE MOUVEMENT DES RURALITÉS

Il s'agit maintenant de préciser les enjeux posés à l'agriculture par les différents scénarios de ruralités à l'horizon 2030.

Au préalable, rappelons quelques enjeux spécifiques à l'agriculture à l'horizon 2030 sous-jacents à l'analyse : la croissance de la demande alimentaire mondiale, les tensions internationales sur l'énergie, l'adaptation au changement climatique, la nécessaire prise en compte des ressources naturelles (l'eau et les sols en particulier) et des dynamiques des écosystèmes dans la conception des systèmes de culture. Les évolutions possibles des ruralités à l'horizon 2030 interrogent le devenir des agricultures, ses rôles, ses contraintes et ses potentialités. Les enjeux qui en découlent sont présentés ci-dessous selon cinq perspectives : la place de l'agriculture dans les dynamiques spatiales ; la relation de l'agriculture aux ressources naturelles ; le modèle d'exploitation agricole et l'évolution du métier ; la place de l'agriculture dans la gouvernance du territoire et dans la gouvernance de la filière.

Dans les campagnes de la diffusion métropolitaine (scénario I), face à un étalement des grandes villes et d'intenses mobilités des résidents périurbains, une agriculture sous tension se localise dans les interstices d'un tissu urbain et coexiste avec des espaces naturels sanctuarisés. Les tensions se concentrent sur le foncier agricole qui subit la pression d'urbanisation, sous l'influence de l'expansion de l'aire métropolitaine qui occasionne des demandes importantes pour les logements, les zones d'activités, les infrastructures de transport et les plates-formes logistiques. Les prix élevés sont un frein à l'installation des agriculteurs et une difficulté lors de la transmission des exploitations, mais aussi une possibilité de valorisation du capital foncier en particulier lors du départ à la retraite des agriculteurs... Du point de vue du travail agricole, la proximité spatiale des résidents périurbains implique une attention particulière à l'acceptabilité des pratiques agricoles par les citadins et, dans le cas contraire, elle peut être une source de conflits de voisinage. Du point de vue de la ressource en eau, c'est aussi un scénario

où la concurrence sur les usages peut être forte entre l'irrigation et la consommation en eau potable des résidents, et entraîner des restrictions sur les usages agricoles. L'économie de l'exploitation agricole peut ici s'appuyer sur une mixité de la composition des revenus des ménages ; une pluriactivité des ménages profitant du bassin d'emploi métropolitain. En termes de gouvernance territoriale, l'agriculture peut approvisionner les métropoles en biens alimentaires, mais les terres agricoles sont aussi sollicitées pour le développement métropolitain, et notamment dans le cadre de politiques de logements ; à ce titre, l'agriculture participe de facto à la gestion des espaces ouverts qui sont des éléments clés de l'aménagement du territoire métropolitain. Du point de vue de la gouvernance des filières agroalimentaires, l'enjeu est ici l'articulation entre des filières globalisées, intégrées dans l'économie métropolitaine, et des filières destinées à l'approvisionnement alimentaire local.

Dans les campagnes intermittentes des systèmes métropolitains (scénario II), l'agriculture prend place dans des territoires ruraux attractifs et bien connectés par des réseaux de transport efficaces aux systèmes métropolitains. Du point de vue de l'organisation du territoire, l'agriculture participe à la singularisation et la spécification du territoire, par les attributs culturels, naturels, et paysagers qu'elle incorpore ; à ce titre, l'agriculture co-construit de l'attractivité du territoire. Dans ce scénario, l'agriculture a un rôle essentiel d'entretien des paysages et de gestion des écosystèmes. Il s'agit de minimiser les impacts environnementaux des systèmes de production. En termes d'enjeux économiques, l'agriculture doit concilier l'intégration des enjeux environnementaux, qui conditionnent les formes de production, et la captation des revenus des individus intermittents circulant sur le territoire (diversification des activités vers les services, vente directe des produits). C'est une agriculture de territoire qui valorise ses pratiques et ses produits *via* des labels (HVE ou AOC¹⁹). Dans ce scénario, l'évolution du métier d'agriculteur doit prendre en compte son insertion dans une diversité de contextes sociaux et au sein d'un espace où les attentes et la circulation des individus sont fortes. En terme de gouvernance, l'enjeu pour l'agriculture est de construire des coordinations marchandes avec les acteurs publics afin de valoriser directement ou indirectement la participation de l'agriculture à la construction de patrimoines paysager, culturel, productif.

19. Haute valeur environnementale, Appellation d'origine contrôlée.

Dans les campagnes au service de la densification urbaine (scénario III), les pressions sur les mobilités individuelles qui sont, en l'absence d'innovation dans les transports, limitées par la hausse du coût de l'énergie produisent une re-concentration de la population dans les villes et un abandon des campagnes mal desservies par les réseaux de transport collectif. L'agriculture et la forêt se développent dans la proche périphérie des métropoles denses, elles fournissent de l'énergie (bioénergie), de l'alimentation et des services écosystémiques (dont l'eau) aux résidents métropolitains. L'autonomie énergétique des exploitations est ici un enjeu important. La proximité entre agriculture intensive et habitat résidentiel est un enjeu sanitaire majeur, en particulier pour l'élevage (zoonoses). Tout comme la gestion de l'eau et des résidus agricoles, ce type d'organisation de l'agriculture très intensif nécessite des systèmes techniques ayant une haute technicité. En termes économiques, l'agriculture doit répondre aux besoins urbains de production d'aliments à faibles coûts et de technicisation croissante du métier, ce qui nécessite une mobilisation de capitaux ; le modèle économique caractérisant ce scénario pourrait correspondre à celui de l'agriculture de firme. En termes de gouvernance territoriale, l'enjeu est ici de gérer une ségrégation forte des espaces, dont les espaces agricoles, par une planification des usages des sols et des politiques de zonage. Cependant, cette ségrégation des usages loin de résoudre les problèmes de coexistence les reporte sur les frontières des zones.

Dans les campagnes dans les mailles des réseaux de villes (scénario IV), tandis que les migrations résidentielles se portent vers les villes, petites et moyennes, et les bourgs ruraux, l'agriculture s'intègre spatialement aux réseaux de villes en structurant un cadre de vie, et participe au développement du territoire, notamment via l'emploi dans les industries agro-alimentaires. Du point de vue de l'organisation territoriale, avec l'alternance des espaces agricoles et des espaces urbanisés, il s'agit de favoriser la participation de l'agriculture au cadre de vie, en stabilisant ses interactions avec les autres types d'espaces. D'un point de vue environnemental, c'est un scénario où, à l'inverse du zonage, on favorise la porosité, la connectivité entre les différents espaces, en accroissant la diversité des espaces et donc la résilience du territoire, mais aussi où l'agriculture et les agriculteurs prennent en compte les usages non agricoles de l'espace. Les modèles agricoles extrêmement différenciés coexistent sur les territoires allant d'une agriculture

approvisionnement les marchés mondiaux avec des produits standardisés à une agriculture de proximité approvisionnant les résidents des petites villes. En termes de gouvernance de la filière, il s'agit ici de favoriser les complémentarités entre les différentes productions au niveau des exploitations, et la valorisation de ces différents produits (notamment les déchets) par une diversité de filières de transformation et de commercialisation. L'organisation collective des agriculteurs sur une base territoriale est un facteur déterminant de la gouvernance, qui permet via des forums territoriaux de co-construire des principes communs d'usage de l'espace qui s'appliquent à l'urbanisation et aux espaces naturels et agricoles.

Six enjeux prospectifs des relations entre agricultures et territoires se détachent de ces quatre scénarios : le contrôle du foncier pour une agriculture polarisée et concurrencée par le développement urbain ; le rapprochement des lieux de production agricole et des bassins de consommation alimentaire des villes ; la contribution de l'agriculture à la valorisation des patrimoines paysager, culturel et productif des territoires ; la maîtrise des risques environnementaux et sanitaires pour une agriculture intra-urbaine ; la compatibilité d'une diversité de formes productives sur un même territoire ; et enfin les interactions sociales, écologiques et biophysiques aux frontières des zones urbaines et des milieux naturels (loisirs, risques naturels).



Si l'on se pose la question de la place de l'agriculture et des agriculteurs dans la gouvernance des territoires, plusieurs pistes de réflexion émergent. La première consiste à resituer l'activité agricole dans les recompositions sociales des espaces ruraux. Ces recompositions se traduisent actuellement, notamment, par des tensions accrues entre les pratiques agricoles et résidentielles, mais à terme c'est la capacité de relier le système agricole productif et les attentes des nouveaux acteurs des ruralités qui va être déterminante. Il manque encore les lieux pour construire un tel échange basé sur la proximité. La seconde piste concerne la gestion de l'espace et la question foncière. Tandis que, pour les collectivités territoriales, les espaces agricoles sont un moyen de contenir (ou d'accroître ponctuellement) l'urbanisation et donc de contrôler l'expansion des villes,

l'espace agricole est pour les agriculteurs un moyen de la production ainsi qu'un capital foncier. Pour diverses raisons, les outils de planification existants n'ont pas permis jusqu'à maintenant de contenir l'expansion des zones urbanisées. Cependant l'une des conclusions de l'exploration par les scénarios est que les chartes territoriales peuvent permettre à travers l'élaboration d'un projet concerté de mieux maîtriser l'expansion des zones urbanisées. En effet, les espaces agricoles sont aussi pour les collectivités territoriales des *espaces ouverts* qui cristallisent des enjeux de cadre de vie, de paysages, de biodiversité et de ressources naturelles. Ainsi, l'aménagement des territoires interroge les modes de production agricole mais limite souvent son action à une intervention foncière, tandis que l'agriculture et les agriculteurs voient fréquemment ces enjeux comme des contraintes à la production. Les scénarios montrent deux pistes pour sortir de cette impasse. Il s'agit tout d'abord de réinsérer le projet agricole de l'agriculteur dans la dynamique urbaine en profitant de la proximité de bassins d'emplois (par ex. en développant la pluriactivité) mais aussi en s'appuyant sur la proximité de consommateurs urbains (par ex. en développant des circuits courts). Il s'agit aussi de construire avec les communautés d'agglomérations ou les intercommunalités des projets de territoire intégrant l'agriculture en tant que système productif : en mobilisant l'agriculture dans un objectif de relocalisation des systèmes alimentaires, en mobilisant l'agriculture pour produire des énergies renouvelables dans un objectif de transition socio-écologique du territoire, ou encore pour garantir un approvisionnement en eau potable des urbains... Ces projets imbriquent un intérêt territorial et un projet pour l'agriculture. Dans ce cadre, ce qui fait le lien entre l'agriculture et la collectivité territoriale, c'est l'innovation comme enjeu de gouvernance.

Les scénarios élaborés dans « Nouvelles ruralités » montrent une diversité de configurations possibles de relations entre métropoles, villes moyennes, petites villes et les espaces ruraux où la production agricole aura à se situer. Face aux évolutions à venir, la diversité apparaît comme un atout majeur qu'il s'agisse de la « géodiversité » des territoires²⁰, de la diversité des écosystèmes, des régimes alimentaires (et maintien de spécificités culturelles) ou de la pluralité des systèmes de production-transformation-distribution. Sur les territoires, l'agriculture est de moins en moins isolée et considérée

20. Pour reprendre le mot inventé par Armand Frémont.

comme un secteur à part, mais a de plus en plus à se situer dans un tissu dense et enchevêtré d'interactions. Avec l'affirmation d'un système résidentiel dans les territoires ruraux, l'agriculture est désormais en relation constante avec d'autres activités et d'autres usagers du territoire. Dans ce cadre, l'agriculture doit inventer de nouveaux contrats, en rupture avec la vision stricte du « nourrir la population » de la période antérieure et avec l'aménagement sectoriel de l'espace qui l'accompagnait, et en relation avec les politiques d'aménagement intercommunales, départementales, régionales et nationales. De plus, avec l'enjeu à venir des changements globaux, les agriculteurs vont devoir mettre en œuvre une pluralité de systèmes techniques adaptés à la diversité des écosystèmes locaux, des agriculteurs et des filières, des acteurs et des institutions locales. Aussi, l'engagement des agriculteurs dans les dispositifs de gouvernance des territoires reste particulièrement déterminant. Dans les évolutions à venir, l'agriculture et les filières agro-alimentaires se trouvent être potentiellement au cœur d'une convergence territoriale entre des actions publiques et privées visant une reconfiguration des systèmes agricoles et alimentaires et les politiques d'aménagement spatial.



Dominique Wolton

**L'AGRICULTURE:
LE RENVERSEMENT
ANTHROPOLOGIQUE**

Directeur de l'Institut des Sciences de la Communication (ISCC) du Centre national de la recherche scientifique (CNRS),

Dominique Wolton est fondateur et directeur de la revue *Hermès*. Directeur de recherche au CNRS, il s'est attaché à l'analyse des rapports entre culture, communication, société et politique.

Il est l'auteur d'une trentaine d'ouvrages et notamment *Informer n'est pas communiquer* (CNRS Éditions, 2009), *Comment nourrir le monde ?* sous la direction de Jean-François Gleizes (Éditions de L'Aube, 2011)

La distinction est apparemment simple ; le sol renvoie à la nature, la civilisation à la culture. Sauf que dans l'histoire de l'humanité, le sol a toujours été aussi une culture et finalement une civilisation. Et le paradoxe est que le XXI^e siècle sera le grand retour de la civilisation du sol et de toutes les cultures qui y sont liées, par opposition au modèle urbain du XX^e siècle. Non seulement parce que le déséquilibre ville-campagne étant disproportionné, il faudra bien le rééquilibrer au profit des campagnes, mais aussi parce que la population de 8 à 10 milliards obligera à revaloriser dans un monde ouvert et tout petit l'importance de l'agriculture, et de la nature comme dimension économique, anthropologique et culturelle. C'est cela le grand renversement anthropologique : la question du sol, de l'agriculture, de la nature, est la nouvelle frontière de la civilisation technique des systèmes d'information triomphants.



LA « LOI » DE L'HISTOIRE

C'est peut-être le stéréotype scientifique, technique, économique, social, politique et culturel le plus résistant. Le progrès scientifique et technique augmente les rendements agricoles, permettant avec l'exode rural et le progrès économique de faire croître le secteur industriel, en attendant que celui-ci s'efface progressivement au profit du tertiaire, symbole du progrès dans toutes ses dimensions. La puissance et la modernité d'un pays se voient à la proportion de la population active dans le tertiaire, une très faible agriculture et un tissu industriel en perte de vitesse. C'est seulement depuis 2008 que l'Occident, et l'Europe en tête, réalise l'erreur de la désindustrialisation et la nécessité de se réindustrialiser. La même erreur concernant le « progrès » de la quasi-disparition du secteur primaire n'est pas encore parvenue à l'oreille de nos élites qui se demandent doctement si l'agriculture française ne pourrait pas avoir la même production et productivité avec moins de 300 000 paysans ! Toute cette « révolution des trois états » s'est imposée parce que depuis plus de 2 générations les hommes, longtemps soumis à la nature et à la matière, ont identifié le progrès à l'idée de s'en détacher et ne plus vivre que dans un univers propre, urbain, sans travail pénible, et assis devant des ordinateurs symboles du progrès et de la liberté !

L'écran, les RFID, et les nanotechnologies comme le cœur du progrès. Même si ces millions d'urbains enfermés dans leurs tours et leurs univers d'information se précipitent tous les week-ends dans l'encombrement des autoroutes pour rejoindre les « maisons de campagne », au cœur d'une campagne désertée dont on a éliminé progressivement les écoles, les tribunaux, les hôpitaux, les commerces... Tout cela au nom de quoi ? D'une loi de l'histoire... Le progrès ? Tous dans la ville, 24 heures sur 24 derrière les écrans, de la maternelle à la maison de retraite, avec les ouvriers pour animer les musées industriels et les paysans comme gardiens des paysages. Ceux-ci gérant par ailleurs la production et la vente des produits agricoles par ces mêmes ordinateurs qui de leurs fermes et des réseaux, permettent de jouer avec les bourses mondiales d'Amérique, d'Asie, de demain d'Afrique et d'Amérique latine...



L'IMPASSE

Nous y sommes. Au nom de tous les progrès et de tous ces conformismes. D'autant que ce qu'il reste de paysans est accusé, en outre, au nom des valeurs écologiques dominantes de « détruire » la nature et d'être les rois de la pollution. La stratégie du soupçon s'impose. Le monde agricole considéré comme responsable et acteur de la destruction de la nature, est mis en cause par les vigilants écologistes. Tout le monde soupçonne tout le monde mais l'internaute mondial, accusateur et justicier, ne sait plus ni monter un meuble, ni bricoler, ni même faire du jardinage, préférant acheter dans les magasins bio, chers, mais « naturels ». Le citoyen moderne, hyperbranché sur les réseaux, avide de vitesse, et d'interaction dans un monde devenu tout petit, n'a de contact ni avec la nature, ni avec la matière et s'émeut devant cette nature en vitrine. Le comble de l'innovation dans un univers totalement urbain est d'ailleurs de construire des murs végétaux... Il n'y a plus que le rythme technique, c'est-à-dire celui de la nanoseconde, de la vitesse absolue, celui de la nature est délégitimé et totalement abandonné. Et comme le vieillissement humain est lui-même repoussé, on peut avoir, pendant quelque temps, le sentiment de vivre dans un « temps suspendu ». Seules les catastrophes naturelles rappellent que l'homme ne maîtrise pas

grand-chose. Et même l'écologie militante n'arrive pas à réintroduire une autre chronologie en dehors d'une sorte d'adoration à l'égard d'une nature « naturelle » qui n'a finalement jamais existé. La nature, en dehors de quelques espaces naturels dans le monde, est toujours culturelle, et le fruit du travail des hommes. Il suffit de survoler l'Europe pour voir la beauté de ces « jardins », que sont nos territoires travaillés par des générations de paysans. Mais c'est justement ce patrimoine culturel de la nature, dont le monde agricole est l'acteur depuis des siècles, qui est dévalorisé. Il ne reste qu'un espace urbain hyper-technicisé, et une sorte de nature naturante idéalisée par l'écologie et devenue un grand « garden center ». Rien entre les deux. Certes la réaction militante de l'écologie s'est, à juste titre, constituée contre l'industrialisation et l'exploitation intensive de la nature dans le demi-siècle 1930-1980, mais tout ne peut se réduire à ce combat juste en grande partie, mais insuffisant. Autrement dit, il faut, entre la sauvegarde de la nature et l'urbain, revaloriser la *culture* que représente cette nature travaillée par les hommes depuis des siècles. Hélas, le monde agricole se trouve maintenant lui-même trop peu nombreux démographiquement et socialement pour intervenir dans l'espace des sociétés urbaines. Soit on le soupçonne d'avoir détruit la nature par tous les produits chimiques et autres, en oubliant le poids des industries et de toute une culture partagée par tous pendant un demi-siècle, soit on le perçoit comme un délicieux témoin du passé dont on a besoin, quand on sort des villes. Mais on voit rarement l'agriculteur comme un acteur aussi central et « moderne » que par exemple l'internaute mondialisé. Le déséquilibre au détriment de tout ce que représentent l'agriculture et la nature est trop fort. Et sans doute le principal paradoxe vient du fait que l'écologie, qui a contribué à revaloriser toute la problématique du rapport à la nature, ne s'est finalement pas accompagnée d'une revalorisation du monde agricole. Celui-ci est presque considéré aujourd'hui comme coupable, ou tout au moins suspect. En aucun cas comme un acteur essentiel du rééquilibrage à construire entre agriculture, industrie et services.



LA CONTRE-OFFENSIVE, LE RENVERSEMENT ANTHROPOLOGIQUE

Dix chantiers sont à ouvrir dont les plus importants sont d'ordre culturels. Il faut apprendre à repenser le rapport à la nature, à l'agriculture et au service. Et plus généralement le rapport entre nature, industries et services.

Remettre en cause la « loi » des trois stades qui fait de l'agriculture un secteur « archaïque ». C'est au contraire lui, avec la mondialisation et l'expansion démographique, qui se trouve au centre de la paix et de la guerre de demain. Si les hommes n'ont plus de quoi se nourrir et préserver les grands équilibres culturels et agricoles indispensables aux générations futures, c'est autant de facteurs de guerre qui se multiplient. La révolution est d'abord mentale. Le secteur agricole redevient la première condition du progrès de l'homme et de sa capacité à survivre dans un monde de plus en plus petit et technique. Une nature cultivée et respectée, bien différente de la réalité d'une exploitation intensive dont elle fût l'objet entre 1950 et l'an 2000.

Freiner l'exode rural et l'urbanisation intense. D'abord des millions d'individus ne pourront plus vivre sans rapport avec la nature, mais aussi le monde agricole doit conserver une autre place démographique, économique, sociale, et culturelle. Et combattre pour que les campagnes ne deviennent plus « les jardins d'animation des urbains ». C'est tout le modèle économique et de la société qui est à repenser. Un exemple : la mode vestimentaire renvoie à des vêtements et chaussures de campagne, avec la référence à l'aventure et de la conquête de la nature, pour des millions d'individus qui ne quittent jamais les villes. Et les voitures 4x4 encombrants et juchés sur ponts servent à monter les trottoirs et courir les autoroutes...

Sortir de l'idéologie « asymétrique » à l'égard de l'écologie. Après n'avoir rien fait pour empêcher cet abandon de la nature, on l'idolâtre, renforçant une culpabilité rampante par rapport à un mode de vie qui ne serait pas assez « naturel » et « sain ». On assiste à l'apologie d'une nature sacrée, pure, dans un monde urbain débarrassé de toute contrainte naturelle. On

constate d'ailleurs tristement infiniment plus d'efforts pour respecter la « diversité de la nature » que pour respecter la « diversité culturelle » des hommes. On se mobilise pour les espèces menacées, animales et végétales de toutes sortes, mais on reste indifférent aux ségrégations linguistiques, culturelles, religieuses et aux multiples formes de racisme. Une presque idolâtrie de la diversité de la nature. Une quasi-désaffection à l'égard de la diversité humaine et culturelle. Une fascination pour la biodiversité, une indifférence à l'égard de mille et une formes de diversités humaines, culturelles et sociales.

Conserver l'unité du monde agricole au-delà des inégalités et des hiérarchies sociales. Réduire celles-ci bien sûr, et valoriser ce patrimoine historique, social et culturel, qui par-delà les climats, les paysages, les cultures, les élevages, réunit des hommes et des sociétés qui ont en commun la culture de la nature. Accepter aussi que cette « civilisation agricole » ait aussi le « droit » d'accéder au progrès scientifique et technique, comme tous les autres secteurs économiques et sociaux, sans être soupçonnée de détruire une « nature naturante ». Accepter qu'il s'agisse d'un monde économique, social, culturel, avec son authenticité, ses forces et faiblesses, tout en refusant de le réifier et de le figer dans une représentation champêtre et nostalgique du début du XX^e siècle. En réalité le problème est d'abord anthropologique : pourquoi les sociétés n'acceptent-elles pas la complémentarité et la concurrence de modèles économiques et culturels ? Pourquoi faudrait-il croire que le progrès consiste à oublier les activités et visions du monde qui précèdent celle du modèle dominant actuel ? De quelle *nature* est le progrès des sociétés à passer d'un modèle agricole au modèle industriel et aujourd'hui tertiaire ? Pourquoi vouloir toujours hiérarchiser et ne pas cohabiter ? Et pourquoi refuser au monde agricole, d'autant plus idéalisé qu'il est par ailleurs étouffé, la même capacité à se saisir du progrès scientifique et technique, que les autres secteurs dans la société ?

Revaloriser la problématique des sols et territoires par rapport à celle de l'espace. Tout aujourd'hui est espace, avec internet comme symbole. Tout s'échange et s'équivaut dans une circulation quasi instantanée des signes. Rien ne freine et ne résiste. Tout circule. Le monde moderne est un immense réseau qui se déploie dans un espace sans limite. L'agriculture, jusqu'à son relief encombrant paraît « archaïque » car elle est inséparable des territoires

et des multiples « résistances ». La nature n'est jamais « fluide ». Les climats, les montagnes contrastent avec les espaces de l'information, débarrassés de tous les « reliefs » et où tout circule. D'où vient cette représentation d'un monde ouvert sans contrainte, au moment au contraire où les murs, frontières et discriminations n'ont jamais été autant dominants ?

Se retourner et voir, dans cette gigantesque reconversion, d'abord mentale avant d'être économique et politique, la chance que *représente la construction européenne*. Cent fois promise à l'échec, celle-ci illustre au contraire la possibilité d'une coopération que toutes les différences devraient empêcher d'avancer. Tout est différent, des langues aux histoires et traditions, aux modèles économiques comme aux reliefs, et pourtant le projet avance. L'Europe où la preuve que la volonté politique peut organiser la cohabitation de valeurs et de visions du monde là où l'économie voudrait imposer sa loi. Et les batailles régulières du monde agricole au travers la Politique Agricole Commune (PAC) sont l'avant-garde d'autres batailles à venir, de la part d'autres milieux socio-professionnels pour défendre d'autres visions du monde afin que l'Europe échappe à ce modèle technocratique qui irait du « passé » de l'agriculture au « progrès » de la société de l'information. L'Europe, si elle réussit, est la preuve que l'on peut faire cohabiter des visions différentes du monde et de l'histoire. La PAC et la place du monde agricole dans l'Europe, ne sont pas les « restes » du passé mais l'avant-garde d'un modèle de société et d'économie à construire, moins simpliste.

Réintroduire la lenteur là où la vitesse, symbolisée par l'ordinateur et toute la culture de l'internet depuis une génération, et avant elle par l'industrie, risque de tout emporter. Comment être fasciné par la vitesse de circulation de l'information dans les réseaux et louer par ailleurs l'écologie et la nature qui justement sont l'inverse d'un temps et d'une vitesse maîtrisés ? S'il y a une vision du temps que l'on ne peut pas maîtriser, c'est bien celui de la nature et de la production agricole. Les « aléas naturels » sont imprévisibles, les rationalités temporaires limitées, même si les progrès scientifiques et techniques permettent d'augmenter les rendements au risque parfois de déséquilibres structurels. La nature et le climat résistent à la vitesse des techniques et de l'homme. Ces mêmes hommes, qui ne supportent plus la durée, acceptent de passer cinq à 10 heures par week-end pour rejoindre leur maison de campagne, par ailleurs déconnectés de toute réalité économique.

C'est pour combler cette contradiction que tant d'efforts sont faits en faveur de cette si ambiguë « rurbanisation ». Celle-ci n'est finalement qu'un moyen détourné de conquête progressive de la campagne, par la ville. Et la possibilité de gommer l'altérité des visions du monde rural et urbain. Si un continuum s'établit entre ville et campagne, qu'en est-il de l'altérité du temps et des visions du monde ? C'est probablement cela la pire des menaces : vouloir grignoter lentement toutes les différences entre le monde urbain et rural. Le tout au nom du progrès...

Favoriser le comparatisme, d'abord en Europe, puis avec le reste du monde. Identifier et valoriser la pluralité des modèles de rapport ville-campagne afin de sortir de la « tyrannie » de la loi de l'Histoire. Avec la mondialisation, il est indispensable de résister à la *rationalisation* du modèle économique, social et culturel qui aspire toutes les altérités. C'est cette altérité qu'il faut préserver. Non pas au nom d'une conception « muséale » des campagnes mais au nom du fait qu'il ne peut pas y avoir de « vision unique du monde » marquée par une hiérarchie simple du passé vers le futur. Le monde agricole représente toujours autre chose qu'un simple mode de production. Connaître, valoriser, organiser la cohabitation des modèles, et non les hiérarchiser. L'échec de la mondialisation, c'est la rationalisation des modèles selon le seul principe économique. Sa réussite serait la capacité à compléter les critères économiques avec les dimensions sociales et culturelles évidemment plus lentes. Où est le progrès si internet permet d'accélérer la spéculation financière mondiale à la nano-seconde ? Le défi ? Adjoindre le plus vite possible la dimension sociale et culturelle à la seule logique économique.

C'est à cette condition qu'une vision mondiale est possible. Oui le monde est tout petit, visible, traversable par les avions et les flux d'information mais il ne pourra réellement exister, et éviter de créer de nouvelles guerres, qu'à la condition d'organiser simultanément la *cohabitation* des visions du monde. Et l'agriculture, avec le climat et le relief, est la première expérience tangible et indépassable de la diversité des sociétés. La mondialisation inverse donc la vision des choses. Par son triomphe et la *rationalisation* des économies, modes de vie..., elle accélère cette prise de conscience : revaloriser au contraire toutes les différences économiques, et anthropologiques, pour que chaque société puisse garder sa place et éviter les révoltes futures, violentes contre la standardisation d'un seul mode d'économie et de société.

Sortir de l'idéologie de la modernité et reconstruire le couple tradition-modernité à l'heure de la modernité triomphante.

La modernité, facteur considérable d'émancipation pendant trois siècles, est devenue une idéologie, faute d'adversaire. Et cette idéologie de la modernité, tellement liée à la vitesse et à la culture d'internet a besoin, évidemment, d'être contrebalancé par des valeurs « autres », la plupart du temps appelées traditionnelles et anciennes. Et dont la société agricole est le premier symbole. Non pas réifier le passé, comme on veut parfois transformer la nature en musée, mais réintroduire les valeurs qu'elle représente pour tout simplement éviter les catastrophes d'une vision monopolistique du monde.



Ce qui devait être « les restes » d'une société et d'une civilisation à « gérer » devient les prémisses du réexamen anthropologique indispensable à mener. Indispensable si l'on veut sortir d'une société réduite à des cités interminables, hérissées de tours où des milliards d'individus, immobiles, interconnectés, obèses ou obsédés par les régimes minceur idéalisent une nature totalement domestiquée. Le même travail de déconstruction et reconstruction symbolique et culturelle est à mener à l'égard du monde industriel. Celui-ci après avoir été central pendant deux siècles, de l'économique au social, au culturel et au politique, comme l'agriculture avant-hier, a été délaissé depuis une génération au profit de ce mythique secteur des services et des systèmes d'information, aujourd'hui identifié au progrès. En réalité sauver l'altérité passe *d'abord* par une revalorisation de l'agriculture et de l'industrie, de la nature et de la matière. Sinon cet empire de signes qui est devenu nos sociétés basculera sur lui-même sous le poids de ses limites et contradictions. Comme un iceberg. Nature, matière, signe sont les composants cognitifs, sensibles et humains, à toute société. Sous peine d'un déséquilibre définitif.

Le deuxième défi, au-delà de cette revalorisation des mondes de la nature et de l'industrie, est sans doute de réaliser l'importance centrale du respect, largement insuffisant, en faveur de la diversité culturelle. À quoi servirait un monde où les diversités agricoles et industrielles sont réhabilitées sans que *la diversité culturelle*, c'est-à-dire celle des hommes et des sociétés, soit également respectée ? Il est vrai que respecter la diversité culturelle des hommes et des sociétés est beaucoup plus difficile que celle de la nature ou de l'industrie... Autrement dit à l'occasion du réexamen de la place du monde agricole dans notre civilisation, et demain de celui du monde industriel, la question suivante est celle du respect à l'égard de la *diversité* des cultures et des sociétés. Respect d'une diversité humaine qui n'a finalement jamais existé dans l'histoire de l'Humanité...

La rationalité triomphante de la mondialisation, et des systèmes d'information, ne sonne pas le glas des visions rurales et industrielles du monde, mais souligne au contraire l'importance de réintroduire de l'*altérité*, là où progresse la logique du *même*. C'est le statut de l'altérité dans l'anthropologie politique et culturelle à l'aube du XXI^e siècle qui est en cause. Et le monde agricole permet ici un étonnant pied de nez à l'Histoire. Le secteur le « plus ancien », celui qui devrait être « réduit » à l'essentiel et se faire oublier, devient au contraire le symbole de l'altérité à retrouver, pas seulement sur le plan économique et social, mais aussi culturel et politique. Ceci pour que la mondialisation soit autre chose qu'un impossible, et violent, processus de standardisation et de rationalisation. Que le plus ancien devienne le symbole de ce qu'il faut préserver et à faire cohabiter avec d'autres valeurs de la société est une belle « revanche » symbolique. La communication, non plus comme un modèle hiérarchique de transmission de haut en bas, comme on le conçoit le plus souvent, mais au contraire, comme un processus constant de négociation pour que des visions contradictoires du monde, mais indispensables, puissent cohabiter.

Mickaël Poillion



François Thabuis

PAYSAN
ENTREPRENEUR,
UNE POSTURE
POUR LES JEUNES
AGRICULTEURS
AUJOURD'HUI

Mickaël Poillion est agriculteur à Héricourt dans le Pas de Calais. Associé dans une exploitation de polyculture élevage à dominance céréales et lait, il a entrepris différents axes de diversification (herbages, agri bio, transformation, circuits courts...). Dans son département et en région, Mickaël Poillion est également engagé au sein des instances syndicales et de sa coopérative laitière. Il est administrateur du syndicat national des Jeunes Agriculteurs et anime le blog « tu seras paysan mon fils » (tuseraspaysan.canalblog.com).

Depuis toujours, **François Thabuis** est un passionné de montagne, d'élevage et de fromage. Il en a fait son métier en 2004, en reprenant une petite ferme de montagne en Haute-Savoie, spécialisée dans la production de lait de vache. D'abord seul puis avec des associés, tous installés « hors cadre », il diversifie l'activité : transformation fromagère, accueil et vente à la ferme, gîte d'alpage... Dès son installation, il s'engage localement et est aujourd'hui Secrétaire général adjoint du syndicat national des Jeunes Agriculteurs.

Cet article est une synthèse des entretiens croisés entre les deux acteurs qui ont eu lieu courant 2011. Retrouvez les extraits de ces échanges sur le site de Sol et Civilisation : www.soletcivilisation.fr



Être jeune agriculteur aujourd'hui, ça veut dire quoi ? Voici la question que nous a posée Sol et Civilisation, une question bien compliquée à aborder de but en blanc. Pourquoi ? Parce que chaque projet et porteur de projet d'installation en agriculture est unique. Parce que les agricultures sont diverses. Parce que les territoires sont plus variés qu'un plateau de fromages d'Auvergne. Parce que chaque filière agroalimentaire est marquée par l'histoire régionale des organisations professionnelles. Dès lors, comment proposer une synthèse des réalités et problématiques multiples auxquelles nous sommes confrontés ?

Nous avons donc accepté de prendre le temps de nous réunir hors cadre institutionnel pour expliciter nos visions, analyser nos situations et croiser nos regards. Celui du Nord et celui du Sud-Est ; celui des plaines et celui des alpages ; celui de l'agriculture dite « industrielle » et celui de l'agriculture « image d'Épinal ». Nous venons en effet de régions très différentes. Mickaël, producteur de lait et de céréales sur les vastes terres du Ternois dans le Nord-Pas de Calais. François, producteur de fromage entre 1 000 et 1 700 mètres au cœur du massif des Aravis, en Haute-Savoie.

Nous avons souhaité souligner trois aspects. Être jeune agriculteur aujourd'hui, c'est déjà reconnaître que l'agriculture doit changer. C'est aussi impulser le changement au sein des organisations qui nous entourent. C'est enfin partager ce changement dans nos territoires.



RECONNAÎTRE QUE L'AGRICULTURE DOIT CHANGER ET S'Y FORMER

Être jeune agriculteur, c'est accepter qu'il faut changer parce que le monde change et a changé. Force est de constater le bouleversement du contexte économique qui conditionne la viabilité et la durabilité de l'agriculture aujourd'hui. Nous sommes immergés dans une économie de marché qui a transformé l'exercice de notre métier. Les 40 dernières années d'organisation collective et de politiques agricoles avaient permis de construire un cadre de travail sécurisé dans lequel la réussite de la récolte et progressivement

la qualité des productions garantissaient la rémunération de l'exploitant. Aujourd'hui, se concentrer sur le métier de producteur ne suffit plus et peut même représenter un risque. La volatilité des prix concerne les principales productions et les principaux intrants.

Cette nouvelle donne suppose pour les jeunes agriculteurs que nous sommes de repenser la création de valeur ajoutée dans l'exploitation et dans les filières. Elle nous pose la question de cette sacro-sainte « compétitivité » qui met en concurrence les pays européens, les régions du monde alors que chacun part avec des chances profondément inégales. On en arrive à se demander si c'est avec le Brésilien que l'on est en compétition ou avec son voisin. Et finalement, on s'aperçoit que la sécurité de chaque exploitation est le plus souvent trouvée au détriment de quelque chose ou quelqu'un d'autre : la concentration des outils de production, la diminution du nombre d'agriculteurs, la spécialisation des exploitations et des territoires, la dégradation de l'environnement dans et autour des exploitations, etc. Être jeune agriculteur, c'est déjà faire le constat de ces destructions silencieuses. Être jeune agriculteur, c'est donc chercher comment palier ces destructions que nous ne sommes pas seuls à vouloir contrecarrer. Par conséquent, c'est aussi entreprendre, être imaginatif, prendre des risques et innover. À l'échelle individuelle et au niveau de chaque exploitation, il nous faut donc intégrer ce changement. Et chacun d'entre nous sait la difficulté que cela représente, pour celui qui arrive comme pour celui qui transmet. Pour celui qui reprend l'exploitation familiale, c'est accepter qu'on ne fera pas forcément « comme papa et maman ». Pour papa et maman, c'est accepter que le fils ou la fille prenne pleinement en main l'exploitation et y construise son projet. Devenir agriculteur en se disant : « je vais reproduire ce qu'ont fait mes parents », c'est prendre le risque d'aller dans le mur ! S'installer « hors cadre » est un autre défi. Si les difficultés liées à l'installation et à la création d'activité sont nombreuses, la liberté et l'esprit d'innovation sont souvent plus faciles à déployer.

Pour chacun d'entre nous, être jeune agriculteur aujourd'hui c'est se demander ce que l'on veut faire de son exploitation, le projet que l'on souhaite porter. C'est pour cette raison qu'il est très important de bien former ceux qui veulent s'installer. Bien les former, c'est les préparer à tous les défis que l'agriculture doit relever, à ses multiples facettes. En ce sens, améliorer la formation agricole, c'est élargir et ouvrir les compétences des agriculteurs.

Aujourd'hui encore, les jeunes arrivent avec de réelles capacités de conduite technique, agronomique, zootechnique ou phytosanitaire, des qualités de gestion. Mais au quotidien, on se rend compte du besoin d'être mieux formé à une certaine écoute, par exemple des demandes du consommateur et du citoyen, de l'importance aussi d'une ouverture d'esprit au-delà des frontières de l'exploitation et des seules fiches techniques. Car être jeune agriculteur aujourd'hui, c'est aussi savoir appréhender la complexité et le risque qui caractérisent l'activité agricole, sur le plan économique, environnemental, au niveau local comme mondial. On ne peut plus se limiter à savoir benner à la coopérative. Être mieux formé, c'est donc tout particulièrement acquérir des qualités relationnelles, des compétences de vie en commun. Elles sont devenues essentielles dans nos exploitations, en particulier dans nos sociétés en GAEC¹. Elles sont incontournables en dehors de nos fermes pour être acteur de la vie des communes, des projets des collectivités, des décisions de nos organisations, du monde associatif. À tout point de vue, devenir agriculteur c'est choisir, chaque jour davantage, un métier de pointe et d'excellence à la croisée de compétences très techniques mais aussi de plus en plus générales en matière d'économie, de vie sociale et culturelle, etc.

On peut dire que ça rejoint l'esprit de Raymond Lacombe qui nous invitait à nous prendre en charge et à décider librement. C'est encore plus d'actualité aujourd'hui face aux choix multiples qui s'offrent aux agriculteurs en termes d'outils, de débouchés, de modèles d'organisation et d'exploitation. Il s'agit donc de former des esprits critiques, innovants et ouverts aux différents champs et mouvements d'expérimentation. Pour cela, il faut bien entendu réactualiser les outils classiques de formation initiale et continue. Mais l'enjeu est d'un autre ordre. Plus concrètement, ce sont des parcours permanents de formation qu'il faut faire vivre au quotidien pour accompagner ces réflexions, ces débats, ces échanges et partages d'expériences entre des « agriculteurs chercheurs » à l'image de l'esprit initial des GDA², des CETA³, des CIVAM⁴, etc. Pour nos organisations, syndicales et professionnelles, l'enjeu consiste en somme à donner le bon bâton de pèlerin plutôt que de dessiner la route à suivre !

1. Groupement agricole d'exploitation en commun.

2. Groupe de développement agricole.

3. Centre d'étude technique agricole.

4. Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural.



IMPULSER LE CHANGEMENT DANS ET PAR NOS ORGANISATIONS

Transmettre cette volonté de changement, c'est un enjeu multi-niveaux. C'est un enjeu au quotidien lorsque l'on s'installe, que ce soit en famille ou « hors cadre ». Monter son projet, un nouveau projet d'exploitation, c'est transmettre le changement dans l'exploitation.

C'est aussi, et surtout, un défi au niveau de nos organisations professionnelles, en particulier nos coopératives. Le travail est à double sens. Tout d'abord, en tant qu'agriculteur, il s'agit d'animer le changement dans nos filières économiques en portant des projets innovants, comme les circuits courts, l'accueil à la ferme, la prise en compte d'enjeux tels que l'énergie, etc. Or nos expériences sont souvent le témoin d'une réticence de nos organisations à ces initiatives ; quand il s'agit de proposer une offre alimentaire dans une région aussi peuplée que le Nord-Pas-de-Calais ; quand il est question de répondre à la demande d'une collectivité de Rhône-Alpes désireuse de s'approvisionner localement. Ces expériences illustrent selon nous la nécessité de rénover la gouvernance de nos coopératives, encore trop souvent centrées sur l'adaptation de nos exploitations aux marchés. Si cette dernière est nécessaire, elle laisse peu de place à l'innovation et au montage de projets tournés vers la création de valeur ajoutée pour les producteurs. Le travail est à double sens car ces organisations professionnelles ont un rôle essentiel pour animer le changement auprès des adhérents, susciter l'expérimentation, favoriser l'action collective. Et que l'on soit agriculteur près d'Arras ou dans les Aravis, nous faisons trop souvent le constat des limites de nos initiatives lorsqu'elles s'en tiennent à l'échelon individuel. Pour pouvoir mener à bien une expérimentation ou conduire un projet, un sentiment prédomine régulièrement : celui de « re » -créer de nouvelles formes d'organisations, souvent très proches de l'objet initial des outils existants soit accompagner dans la durée le développement des activités des adhérents.

Susciter le changement, ce n'est pas casser les outils. D'ailleurs si ces outils existent, c'est qu'ils ont été efficaces, qu'ils ont répondu à des besoins collectifs et qu'ils ont su développer des services appropriés. Comment faire

pour qu'aujourd'hui encore ces outils sachent créer de nouveaux services, pour qu'ils soient des espaces où l'on peut essayer de nouveaux projets ? Pour réussir le changement que nous voulons, nous aurons besoin de stratégies d'accompagnement, au premier rang desquelles des politiques macroéconomiques pour sécuriser l'activité agricole. Mais comment nier que le seul objectif de compétitivité ne peut convenir à tous. Reconnaissons qu'à chaque production il existe quasiment toujours un modèle d'agriculture plus compétitif que le nôtre dans le reste du monde. Accompagner c'est donc soutenir les agriculteurs en place, innover dans la régulation des marchés, probablement orienter les pratiques agronomiques avec la PAC. C'est aussi soutenir l'innovation. Nos outils coopératifs et mutualistes ont un rôle majeur à jouer pour accompagner les expérimentations et les projets qui germent ici et là.

Impulser le changement dans nos organisations, c'est donc y développer des stratégies d'accompagnement. C'est aussi en faire des espaces qui permettent de retrouver un peu d'inspiration commune. Par exemple, c'est considérer que, s'il existe deux ou trois grands standards qui alimentent des marchés agricoles mondialisés, cela n'empêche pas de laisser la place dans l'économie des exploitations à une production à vocation plus rurale, locale, identitaire ou culturelle. Sans cette recherche collective de diversité, l'inspiration sera difficile à partager : moins d'installations, moins d'actifs agricoles, plus de dépendance vis-à-vis de la bourse de Chicago, etc.

Pour nous, la vraie leçon est que si l'on ne partage pas ce changement, nous serons dans des projets de résistance. Ne pas requalifier l'agriculture, c'est laisser germer des stratégies de résistance qui s'affrontent au lieu de se renforcer. L'une consiste à remplacer les agriculteurs en place par des installations hors cadre familial, souvent avec le soutien et parfois même l'autorité des collectivités afin de répondre à des demandes spécifiques de circuits de proximité, d'agriculture biologique, de lien urbain-rural, etc. L'autre écoute à reculons ces nouvelles attentes et oublie par ailleurs de faire une place aux nouvelles générations.



PARTAGER LE CHANGEMENT DANS NOS TERRITOIRES POUR REPOSITIONNER LES AGRICULTEURS

Lorsque l'on cherche à rénover la coopération agricole, lorsque l'on se penche sur de nouvelles dimensions plus locales à explorer telles que le lien au territoire et au consommateur, on fait le constat que nos préoccupations rencontrent celles d'autres acteurs. Nous sommes de moins en moins nombreux. La qualité de l'environnement et de la nature dans les territoires se dégrade, que ce soit sous l'angle des problématiques d'érosion des sols, de qualité de l'eau, de biodiversité, etc. De nouvelles attentes sont de plus en plus exprimées en termes d'énergie, d'alimentation de proximité.

Mais que ce soit dans le débat public ou au niveau local, nous voyons aussi combien il est difficile aujourd'hui de sortir des stéréotypes pour engager un dialogue renouvelé avec le reste de la société. De part et d'autre, les idées reçues sont légion. Les échanges restent le plus souvent campés sur la vision binaire d'une agriculture paysanne ou industrielle, moderne ou passéiste, biologique ou conventionnelle... bien loin donc d'une réalité ô combien diversifiée.

Pourtant, nous sommes certains d'être pleinement dans la société. Et à ce titre, il nous semble que notre agriculture est méconnue et souvent perçue négativement. Être jeune agriculteur, c'est donc expliquer son métier ! C'est se lever du banc des accusés pour témoigner que le modèle économique agricole dominant est structurant à court et moyen terme par le seul fait de sa pertinence économique à l'échelle individuelle. Nous le comprenons et cette préoccupation économique nous paraît légitime. Mais nous constatons aussi que cette perspective agricole ne permettra pas de contrecarrer la tendance lourde à l'exploitation des territoires ruraux, perçus comme des ressources de matières premières, pour alimenter un développement fondamentalement urbain, dans son organisation, sa démographie, son économie, ses modes de pensée. Pourtant un projet idéal paraît possible, un projet positif entre « rupture » par notre implication revendiquée dans la gestion de nouveaux enjeux, et « continuité » en réactualisant ce qui a fait la force du

développement agricole, c'est-à-dire sa capacité d'action individuelle et collective en autonomie et en responsabilité. Nous souhaitons nous donner les moyens de trouver de nouvelles modalités d'accompagnement de nos exploitations et de nos filières, à travers des contrats dans les territoires ou grâce à de nouveaux débouchés, et de positiver notre profession dans la gestion des équilibres environnementaux et des défis sociétaux tels que l'alimentation.

Autour de nos exploitations, nous voyons ici, des territoires en crise, et là, des territoires qui changent et dont les équilibres sont difficiles à gérer. Et de nouveaux projets agricoles et de filières peuvent être les parties prenantes d'une revitalisation de ces territoires, parce que certains d'entre eux sont de plus en plus convoités par le tourisme et qu'il nous faut inventer une agriculture capable de trouver des compromis et de tirer parti de cette complexité. Les dynamiques de projet que l'on trouve dans les territoires, qu'il s'agisse des pays ou des parcs naturels régionaux, sont parfois des lieux qui permettent d'explorer ces nouvelles « qualités » de l'agriculture, même si cela reste souvent insatisfaisant. De fait, on finit régulièrement par se limiter à la mise en place d'un outil ou l'écriture d'un document (SCOT⁵, Agenda 21, etc.) plutôt que d'atteindre leurs finalités et de repositionner positivement les agriculteurs dans le développement du territoire. Dans nos expériences, et même si cela reste difficile, ces dynamiques de projet sont néanmoins l'occasion pour les élus, mais aussi pour les agriculteurs, d'appréhender le territoire et ses ressources avec un regard nouveau, de donner une place privilégiée à l'agriculture, de rencontrer d'autres acteurs, d'autres aspirations. Or, en miroir de ces dynamiques, reconnaissons que le monde paysan a longtemps dynamisé les territoires, en tant qu'entreprise ou qu'élu local, ce qui est peut-être moins le cas aujourd'hui à force de se concentrer, de se spécialiser, d'être un peu mono-projet...

Requalifier l'agriculture, c'est donc aussi redevenir leader dans la vie de nos territoires et répondre à cette crise de l'engagement local des agriculteurs dans les villages et plus largement dans la vie des territoires. Là encore, nos organisations ont un rôle à jouer pour nous aider à prendre en charge positivement ces nouvelles dimensions et par là même à être agriculteur « avec » la société.

5. Schéma de COhérence Territoriale.



Les voies du changement sont nombreuses et probablement propres à chaque situation : la restauration collective, les questions de biodiversité, d'érosion ou de qualité de l'eau, les pistes énergétiques, l'accueil, la vie associative et culturelle, etc. Voilà autant de sujets qui pourront repositionner positivement les agriculteurs et leurs filières, sur le plan économique le plus souvent mais aussi du point de vue de la reconnaissance de notre rôle dans l'équilibre des territoires.

Il nous semble que cet axe d'une rénovation de la gouvernance de nos filières et de nos territoires, en particulier sous l'angle du rôle reconnu aux agriculteurs et de leur implication dans les dispositifs, est une condition nécessaire pour être agriculteur aujourd'hui, que l'on soit jeune ou pas d'ailleurs. Reconnaître et activer cette identité d'homme du pays, d'acteur du territoire ; promouvoir l'autonomie et la liberté d'initiative nécessaire à notre métier ; voilà deux dimensions essentielles pour être agriculteur aujourd'hui. Or, cette posture en équilibre, nous ne pourrions la prendre et la tenir sans les autres. Elle nécessite un mouvement d'ensemble des multiples acteurs concernés. Dans cette optique, le territoire sera plus riche encore si l'on sait en faire un espace de coordination multi-acteurs et de meilleure utilisation des ressources. En définitive, être jeune agriculteur aujourd'hui, c'est trouver cette posture au cœur de la vie de nos filières et de nos territoires... c'est être un paysan entrepreneur.



Charles Perraud

LE SEL DE
GUÉRANDE :
LA MISE EN VALEUR
EXCEPTIONNELLE
DU TERROIR
PAR LES HOMMES
DU MARAIS

Paludier dans les marais salants de Guérande, **Charles Perraud** a été l'un des leaders de l'aventure du sel guérandais et membre fondateur de la coopérative « Les Salines de Guérande » qu'il a dirigée pendant 15 ans. Il est également engagé au sein d'organismes de promotion et de développement d'une agriculture de qualité : l'Institut national de l'origine et de la qualité (INAO), l'association Les Sites remarquables du goût ou encore le réseau associatif de certification CERTIPAQ dont il assure la présidence. Il exerce par ailleurs des missions d'audit et conseil sur le rôle de l'alimentation dans la valorisation des produits agricoles et le développement de l'emploi dans les territoires.

Le lien spontané entre « Guérande » et « le sel » est désormais un « réflexe » très largement partagé... Ce réflexe semble naturel aux nombreux visiteurs fréquentant la Presqu'île Guérandaise tout au long de l'année... Il est toujours agréablement surprenant lorsqu'il jaillit, loin de Guérande, de la bouche d'un interlocuteur mis en présence d'un guérandais venant de décliner son lieu de résidence...

Ce qui paraît une évidence aujourd'hui ne l'était pourtant pas il y a quelques décennies. Du début des années 50 au début des années 70, la trace du sel en Presqu'île Guérandaise était devenue difficile à suivre pour qui n'était pas directement concerné par sa réalité foncière, sa production, son commerce ou son utilisation...

Les marais salants, en partie en friches, en partie en voie de comblement, de moins en moins entretenus par une majorité de paludiers ne croyant plus en l'avenir de leur profession, étaient alors perçus comme des zones insalubres en devenir, sans autre valeur que spéculative dans l'hypothèse d'un changement de destination...

Le métier de paludier, transmis dans le cercle familial depuis des générations, ne bénéficiait d'aucune reconnaissance et, même si les paludiers étaient appréciés dans les entreprises locales pour leur solide capacité de travail physique, la dévalorisation du sel local rejaillissait négativement sur la profession. Les enfants de paludiers, poussés vigoureusement par leurs parents, se détournèrent de l'exploitation des marais salants pour d'autres activités, plus valorisantes et mieux rémunérées.

Le paysage lui-même, patiemment construit par les paludiers au fil des siècles, perdait peu à peu son identité, défiguré sur sa périphérie par de multiples constructions sans âme et de multiples dépôts d'ordures... et déserté pendant l'hiver par les paludiers contraints d'aller chercher un complément de revenus sur les nombreux chantiers immobiliers qui prenaient possession du littoral...

Il n'est donc pas inutile de se souvenir aujourd'hui que le sel de Guérande, les femmes et les hommes qui le produisent, et les marais salants, sont passés tout près d'une disparition définitive... Le « terroir exceptionnel » n'existait pas !

Il n'est donc pas inintéressant de tenter de comprendre les raisons de cette disparition évitée de justesse et celles de ce que l'on peut légitimement qualifier aujourd'hui de renaissance...



GUÉRANDE, LA RECONQUÊTE D'UN TERROIR EXCEPTIONNEL

Je vais donc, en survolant les six dernières décennies, tenter de retracer le parcours de la (re)construction d'une identité territoriale, en mettant en évidence le rôle joué par les paludiers et en insistant sur la fragilité de cet édifice... La bonne santé économique actuelle de la filière professionnelle liée au sel de Guérande ne doit pas faire oublier que la valeur issue d'un territoire n'est pérenne que si elle est en permanence entretenue. Les marais salants, comme l'ensemble des territoires agricoles, sont des espaces aménagés par les hommes pour produire une denrée nécessaire à leur alimentation. Si cette production, ce qui est remarquable, génère la création d'un patrimoine exceptionnel, la pérennité de cet ensemble production-patrimoine dépend de l'évolution de son environnement naturel, technique, économique et humain ainsi que des interactions entre ces différents facteurs et leur adéquation avec les attentes des consommateurs d'aujourd'hui et de demain.

1950-1970 : la mort annoncée d'un territoire

C'est l'évolution des techniques et des habitudes alimentaires qui a provoqué la perte de valeur du sel. La conservation par le froid se généralise, les Français cuisinent moins, abandonnent la confection de conserves familiales... et la restauration hors foyer, ainsi que les plats préparés, nécessitent l'utilisation de sels raffinés et standardisés. Le développement des moyens de transport permet aux sels industriels d'approvisionner l'ensemble des territoires, mettant fin aux marchés « captifs » de proximité. Par ailleurs, le « boom » touristique suscite une offre d'emplois nouveaux dans le bâtiment et les services... et amorce une frénésie spéculative sur le foncier.

1970-1975 : le réveil des habitants de la presqu'île

Confrontées à une évolution rapide et brutale de leur environnement, de nombreuses voix s'élèvent pour défendre des intérêts disparates mais complémentaires qui se focalisent dans l'opposition à la « Rocade de La Baule ». Ce projet de voie rapide, élément routier structurant d'un vaste plan d'aménagement du territoire, révélé et dénoncé principalement par un « Comité d'Action de la Presqu'île Guérandaise » et mis en scène pour provoquer une prise de conscience par des comédiens-militants dans une pièce de théâtre intitulée : « Presqu'île à vendre », entraîne un rejet citoyen massif de la reconversion touristique brutale envisagée par les promoteurs immobiliers et les pouvoirs publics. Dans le même temps, le dos au mur, mais stimulés par les premières manifestations d'un soutien de la population, les professionnels du sel se regroupent sous la bannière d'un « Syndicat des Paludiers » (1970), puis se structurent majoritairement au sein d'un « Groupement des Producteurs de Sel de la Presqu'île Guérandaise » (1972).

1975-1987 : la reconstruction d'une filière économique

La mobilisation citoyenne, bien que nécessaire, ne suffit pas à sauver ce territoire menacé de disparition... Les marais salants, espace agricole gagné sur l'océan, n'existent que s'ils sont régulièrement entretenus. L'abandon de cet entretien minutieux par les professionnels du sel transforme les exploitations salicoles en zone de friches insalubres... dont la destination « naturelle » devrait être un retour à l'océan duquel ils ont été artificiellement séparés. La sauvegarde du patrimoine biologique et paysager exceptionnel des marais salants passe donc nécessairement par la reconstruction d'une filière professionnelle ruinée par de longues années de difficultés. Cette restructuration, de l'amont (création d'un Centre de Formation Professionnelle en 1979, transfert de savoir-faire, installation des jeunes)... à l'aval (réflexion stratégique en 1987, création d'une coopérative en 1988), a nécessité une dizaine d'années à un noyau de responsables très motivés du Syndicat des Paludiers et du Groupement des Producteurs de Sel qui ont fait appel à plusieurs reprises à des concours extérieurs (transfert de savoir-faire, conseil en stratégie économique, coopération agricole).

1987-1995 : la reconquête économique

Cette reconquête est le fruit d'une reconstruction collective : en 1988, prenant acte du refus d'un plan stratégique de développement (élaboré en 1987 avec le concours du « Réseau pour le Développement des Entreprises ») par l'ensemble des entreprises de négoce présentes sur le territoire, le Groupement des Producteurs de Sel se transforme en Société Coopérative Agricole. Cette nouvelle coopérative se dote en 1992 d'une filiale de commercialisation : « Les Salines de Guérande ». En 1996, l'abandon des ventes de sel en vrac par la coopérative entraîne la rupture des relations commerciales avec la Compagnie des Salins du Midi et des Salines de l'Est (réalisant 80 % du négoce local) et consacre l'autonomie d'une filière amont qui prend en 1998 le nom de SCA « Les Salines de Guérande » en absorbant sa filiale.



UN SITE, LES MARAIS SALANTS ; DES HOMMES, LES PALUDIERS ; UN PRODUIT, LE SEL

Il est important de souligner ici que la reconquête s'est appuyée conjointement sur deux axes : économique et territorial. Parallèlement à la réflexion économique engagée en 1987, les paludiers ont obtenu la mise en place d'une réflexion globale sur la gestion du site des marais salants avec le concours des collectivités locales dans un cadre associatif dédié : « APROSEL », qui articule l'ensemble de ses travaux autour du thème : « un site, les marais salants ; des hommes, les paludiers ; un produit, le sel ». Ce triptyque, qui dessine clairement le cadre du développement autour de trois piliers indissociables, a permis de donner de la cohérence aux décisions qui ont marqué le renouveau des marais salants de la Presqu'île Guérandaise. En 1989, APROSEL devient APROSELA (Association pour la Promotion du Sel Artisanal), actuel ODG (Organisme de Défense et de Gestion) de la filière « Sel de Guérande » reconnu par l'INAO (Institut National de l'Origine et de la qualité), gestionnaire du Label Rouge « Sel Marin de l'Atlantique » obtenu en 1991 et de l'IGP (Indication Géographique Protégée) « Sel et Fleur de Sel de Guérande », reconnue par la France en 2011 et en cours de validation à Bruxelles.

La consécration d'une renaissance

Quelques années seulement après la mise en place du Centre de Formation des paludiers en 1979, la dynamique de renouveau pouvait se constater sur le territoire des marais salants avec une augmentation sensible des surfaces exploitées, un regain d'entretien des exploitations, des remises à neuf de salines en friches et un rajeunissement visible de la profession... L'accès au statut du fermage pour les exploitants, obtenu en 1989 par le Syndicat des Paludiers, a mis fin à la précarité qui accompagnait le « métayage au tiers » qui prévalait jusqu'alors...

Dès la naissance de la Coopérative Agricole en 1988, la reconnaissance de la qualité du sel de Guérande a pu s'afficher grâce à l'obtention en 1989 de la mention « Nature et Progrès », bientôt suivie de la reconnaissance officielle de la qualité supérieure avec le Label Rouge en 1991.

Après la reconnaissance de la vitalité d'une profession et celle de la qualité d'un produit, c'était au tour du troisième élément du triptyque évoqué plus haut : le site, de recevoir une double consécration en devenant « Site Remarquable du Goût » en 1995, avant d'être officiellement « site classé » en 1996...

En 1998, c'est au tour de la distribution alimentaire de reconnaître l'impact du travail réalisé par « Les Salines de Guérande » sur les comportements alimentaires des consommateurs français en officialisant une segmentation du marché du sel entre « sels raffinés » et « sels d'origine »...

L'impact du renouveau des marais salants sur la dynamique territoriale

De la création d'un Centre de Formation à la reconnaissance économique d'un produit à forte identité territoriale, 20 années de travail acharné auront été nécessaires... et les paludiers de la Presqu'île Guérandaise disposent désormais d'une filière salicole qui devrait leur permettre d'envisager l'avenir avec sérénité... Il y a actuellement sur les marais salants 300 producteurs pour une capacité de production de 15 000 tonnes de sel. En ce qui concerne la Coopérative « Les Salines de Guérande », la capacité de production de ses 190 sociétaires est de 11 000 tonnes par an pour un chiffre d'affaires global

de 16 millions d'euros. L'activité salicole n'est donc plus marginale en Presqu'île Guérandaise, où elle génère environ 400 emplois directs (paludiers et salariés des entreprises salicoles) auxquels il faut ajouter les emplois saisonniers (environ 300) et les emplois induits (commerce, artisanat, services, tourisme...).

Il faut également mettre au crédit des acteurs du renouveau une relation tourisme - saliculture apaisée... L'ennemi des années 70 est devenu partenaire depuis que les menaces sur le foncier ont été écartées... Le succès de « Terre de Sel », structure vitrine de la coopérative (75 000 visiteurs par an), en est la meilleure illustration. Le sel de Guérande est devenu en quelques décennies un des produits identitaires « phare » du département de Loire Atlantique, des régions Pays de la Loire et Bretagne... et de la gastronomie française...

Les limites « historiques » de la notoriété

La notoriété du sel de Guérande est bien antérieure à la période que je viens de décrire et il serait prétentieux et dangereux de l'oublier... mais cette notoriété ancienne, qui résultait essentiellement du positionnement stratégique des marais salants au sud de la Bretagne, des difficultés d'accès à la ressource et de l'importance du sel dans la conservation des aliments, s'est effacée au fil du temps et au gré de l'évolution de la société...

La notoriété actuelle des marais salants de la Presqu'île Guérandaise n'a plus grand-chose à voir avec la notoriété d'un passé lointain... S'ils ont accédé depuis quelques années au statut envié de « terroir exceptionnel », ils le doivent plus à une « mise en valeur exceptionnelle d'un terroir » qu'à une spécificité « hors du temps » de ce terroir... Le survol chronologique qui précède permet de constater que cette mise en valeur s'est appuyée sur plusieurs paramètres indissociables :

- la résistance acharnée d'une minuscule collectivité professionnelle face aux attaques conjuguées d'une multinationale du sel et des spéculateurs de l'immobilier ;
- une réflexion globale sur la place des activités primaires (agriculture, saliculture, conchyliculture, pêche) sur un littoral menacé par un bétonnage démesuré pour un tourisme dévoreur d'espace ;

- la gestion d'un territoire dans sa diversité : technique, biologique et paysagère et la revendication de cette légitimité gestionnaire auprès de la population locale ;
- la volonté de placer le travail des hommes au cœur de la dynamique territoriale et la priorité donnée à la transmission d'un savoir faire millénaire adapté aux attentes de la société ;
- une politique d'origine et de qualité exigeante pour un produit, le sel, totalement banalisé et dévalorisé par une production industrielle concentrée entre les mains d'un duopole imposant ses règles à l'ensemble des acteurs de la distribution.

C'est la diversité de cette notoriété nouvelle qui a alimenté la valeur ajoutée accordée au sel de Guérande par les consommateurs : depuis 25 ans, consommer du sel de Guérande, c'est « se faire plaisir » (retrouver le goût du sel)... et participer à la sauvegarde d'un patrimoine exceptionnel menacé (zone humide, biodiversité, savoir-faire et culture traditionnels)... et soutenir une communauté professionnelle mise en danger par la spéculation foncière et immobilière...



UNE VALEUR AJOUTÉE SYMBOLIQUE À RENOUVELER ET RENFORCER

Si « se faire plaisir » en consommant un sel de grande qualité et participer à la sauvegarde d'un patrimoine exceptionnel font toujours incontestablement partie du capital de sympathie que portent le sel et la fleur de sel Guérande, la réussite du projet coopératif et de l'ensemble de la filière qui s'est constituée dans son sillage impose une nouvelle réflexion stratégique et un nouvel élan.

Des menaces toujours présentes

La génération porteuse de la relance s'est essouffée et la bonne santé de la coopérative endort les initiatives... L'amélioration du revenu des paludiers

est porteuse d'effets pervers malheureusement classiques, au premier rang desquels figurent un regain de comportements individualistes et la résurgence de pressions sur le foncier...

La dégradation de la qualité des eaux du littoral, les pollutions marines (Erika...), les bouleversements climatiques, la communication santé sur l'excès de sel, la concurrence déloyale des faux terroirs et des fausses fleurs de sel... sont autant de défis qui ne pourront être relevés que collectivement.

Le moment est donc venu de ressouder les énergies autour d'une ambition collective partagée.

Des atouts à préserver

La profession a entre ses mains des dispositifs d'entraide qui ont fait leurs preuves : la formation professionnelle et l'accompagnement à l'installation... les équipes de remise en état de salines... un appui à l'accès au foncier avec le « GFA des marais Guérandais »... la pépinière de futurs responsables professionnels avec « Génération Paludiers »... la coopération « nord-sud » avec les producteurs agricoles de pays victimes d'un mode de développement mondialisé avec « Univers Sel »... Il faut les consolider et les faire fructifier...

Il faut faire vivre sans plus attendre l'IGP « sel et fleur de sel de Guérande » sur le point d'aboutir, car il s'agit d'un outil indispensable de garantie d'origine et de qualité pour les consommateurs, d'une protection nécessaire contre les contrefaçons... mais c'est aussi l'opportunité à saisir d'une dynamique de filière renforcée et d'une concurrence interne assainie...

Un retour nécessaire aux fondamentaux

Les paludiers sociétaires des « Salines de Guérande » doivent renouer avec le rôle de « pionniers » qui leur a permis de concrétiser le renouveau de la profession et s'efforcer de répondre aux aspirations montantes de la société en portant le flambeau d'une agriculture territoriale et en redonnant du sens au modèle coopératif.

Quelques pistes à creuser pour redonner du sens

Les consommateurs expriment le besoin de connaître les hommes qui produisent ce qu'ils mangent et la façon dont ils sont organisés pour produire. Il est donc nécessaire de renforcer la relation producteur/consommateur en travaillant à une plus grande visibilité de la filière au moyen d'une politique de communication appropriée intégrant une présence forte des producteurs dans les opérations de vente, de promotion et de communication... L'image de la profession a changé. Le métier de paludier est désormais devenu valorisant et attractif... mais son accès devient de plus en plus difficile pour un nombre croissant de candidats (accès au foncier, moyens de stockage, recherche de débouchés commerciaux...). La coopérative doit avoir l'ambition d'accueillir de nouveaux paludiers en misant sur la solidarité entre sociétaires anciens et nouveaux... La valeur ajoutée symbolique acquise ou en devenir ne doit pas faire oublier la valeur ajoutée « comptable » apportée par les salariés de la coopérative ! Le partage de la valeur ajoutée doit faire l'objet d'un consensus issu d'un enrichissement des relations coopérateurs/salariés dans un cadre d'échanges et d'actions communes...

La place de la saliculture et le rôle des paludiers dans la gestion du territoire ne relèvent pas d'un héritage inamovible... Il est plus que jamais nécessaire de développer le dialogue territorial en participant activement aux réflexions institutionnelles ; aménagement du territoire (Opération Grand Site, entretien des digues, aménagement du coteau de Guérande...); tourisme (partenariat entre sites d'accueil...); environnement (qualité des eaux, propreté des marais...); renforcement des liens avec les autres acteurs du secteur primaire de la Presqu'île Guérandaise (agriculteurs, conchyliculteurs, pêcheurs)...

La richesse de l'expérience accumulée par les paludiers de Guérande au cours des années de reconstruction doit permettre de développer les échanges et de partager les acquis avec d'autres producteurs confrontés aux mêmes difficultés sur d'autres sites de production, avec d'autres territoires confrontés aux problématiques touristiques et environnementales. Les attentes citoyennes des habitants de la Presqu'île Guérandaise doivent inciter les paludiers à initier des pratiques innovantes. Création d'événements (culturels, festifs... en lien avec les spécificités locales). Débats ouverts

à tous (agriculture paysanne, gestion de l'alimentation sur le territoire...). Innovations techniques (utilisation d'énergies renouvelables pour les outils motorisés...). Productions innovantes sur les terres agricoles inexploitées en périphérie des marais salants...



Comme de nombreux terroirs à travers le monde, les marais salants de Guérande bénéficient d'un potentiel qui peut donner naissance à un « terroir d'exception ». L'histoire récente de ce territoire montre à l'évidence que la notoriété dépend d'un travail permanent de mise en valeur par les hommes et les femmes qui le font vivre.

L'avenir dépend donc de la capacité de la communauté paludière à mener périodiquement et collectivement une réflexion stratégique approfondie, intégrant actualisation des savoir-faire, gestion territoriale et renforcement du lien social.

La richesse du métier de « paludier » (« homme des marais ») réside dans la globalité de sa fonction : paysan de la mer, gestionnaire de zone humide, trait d'union entre l'amont agricole et l'aval conchylicole et marin... il est aussi « passeur » de goût et d'imaginaire avec le sel de Guérande : « fils de la mer, du soleil et du vent », « sel de la vie » et symbole de lien entre les hommes.

Pour conserver et consolider la confiance des consommateurs, les paludiers doivent faire savoir qu'aujourd'hui : produire du sel à Guérande, c'est « se faire plaisir » (pratiquer un métier utile, agréable et gratifiant)... et « donner du plaisir aux autres » (qualité des produits, partage de savoir-faire et de valeur ajoutée, coopération, accueil)... et participer à la sauvegarde d'un patrimoine exceptionnel (bio-diversité, paysage)... et partager la gestion du territoire avec les autres acteurs de la vie locale (lien social, convivialité)...

S'ils parviennent à rendre visible et vivante cette complexité, les paludiers renforceront leur légitimité de gestionnaires de territoire, les marais salants de Guérande continueront à être perçus comme un « terroir d'exception » et le sel de Guérande restera « bon à manger et bon à penser »...

Imprimé par L'Artésienne - 62802 Liévin
Dépôt légal : janvier 2012

Nos publications

Les Cahiers

n° 1 - Se réappropriier les territoires, un enjeu de civilisation

n° 2 - Revenir au territoire, un enjeu pour le développement

n° 3 - Développement durable et territoire, un couple en devenir

Les Cahiers de la recherche

Le premier Cahier de la recherche, paru en 2011, inaugure une collection qui vise à proposer des points de vue de chercheurs parfois originaux, mais dont l'analyse doit nous mettre sur des pistes prometteuses.

Cahier de la recherche n° 1 - Gérer la nature et l'environnement : l'État, le marché et la communauté

La Lettre de Sol et Civilisation

La Lettre rend compte de nos différentes activités et collaborations. Elle propose un regard synthétique sur l'évolution des territoires et ouvre régulièrement ses colonnes à des témoignages ou des tribunes. Elle est diffusée à près de 3500 exemplaires tous les trimestres.

2011 n° 49 - 20 ans de débats et de rencontres, Retour sur nos 20^{es} Assises

n° 48 - Gestion des ressources humaines en milieu rural : le territoire acteur

n° 47 - Agriculture, biodiversité et territoires

2010 n° 46 - Agriculture, territoire et développement

n° 45 - Vers une société gestionnaire du vivant

n° 44 - Dynamiques et projets territoriaux

n° 43 - Des crises mondiales aux solutions territoriales

Les Actes

Chaque année, Sol et Civilisation organise ses Assises au début de l'automne, en souvenir du Dimanche des terres de France. Ce temps fort de notre année est l'occasion de développer des thèmes privilégiés et au centre des problématiques du développement des territoires ruraux.

2011 - 20 ans de débats et de rencontres

2010 - Face aux crises, réinventons notre avenir

2009 - Alimentation, énergie, finance : une civilisation en crise ?

2008 - Évolution ou révolution agricole ?

2007 - Innover ensemble dans nos territoires

Pour commander

Vous pouvez nous contacter pour vous procurer nos publications ou les télécharger sur notre site internet : www.soletcivilisation.fr

Une société en mutation : avec ou sans les agriculteurs ?

L'agriculture apparaît aujourd'hui au cœur de la plupart de nos débats de société : sécurité alimentaire, qualité de l'alimentation, gestion de l'environnement, mutations énergétiques, préservation des ressources naturelles dans nos territoires, rôle de la science et du progrès technique dans l'innovation, compétitivité de nos économies dans la mondialisation, solidarité entre les peuples... Pourtant, alors qu'elle n'a peut-être jamais été autant considérée comme stratégique, l'agriculture est de plus en plus accusée, sujet de divisions multiples ou mal comprise. Est-ce vraiment durable ?

« Pas de pays, sans paysans », nous interpellait Raymond Lacombe. Le 4^e Cahier de Sol et Civilisation s'inscrit dans le sillage de la pensée du président fondateur de Sol et Civilisation. Il vise à comprendre cet apparent paradoxe et à éclairer l'actualité de cette conviction en France, et probablement dans d'autres régions du monde.

Pour ce faire, nous avons fait appel à différents regards et personnalités. Sans pour autant rechercher une lecture exhaustive de ce sujet, ô combien foisonnant, et encore moins des réponses définitives, les auteurs nous livrent ici leur part de vérité et contribuent chacun à mieux cerner le rôle que jouent ou que pourraient jouer les agriculteurs au sein d'un projet de société en ce début de XXI^e siècle.

Conception et couverture : René Bertramo - Le GIG

ISSN : 1955-9798 - 15 €